

ROYAUME DU MAROC



المملكة المغربية

المنذوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

LA POPULATION IMMIGRANTE DANS LA RÉGION DU GHARB - CHRARDA - BENI HSEN

**D'APRES LE RECENSEMENT GENERAL
DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT DE 2004**

**DIRECTION REGIONALE
GHARB - CHRARDA - BENI HSEN
(2013)**

SOMMAIRE

Liste des tableaux.....	3
Liste des graphiques.....	6
Liste des tableaux annexes.....	9
Introduction.....	11
Chapitre 1 : La provenance et l’historique d’installation de la population migrante dans la région.....	15
1. Les origines de la population migrante.....	18
1.1. Structure selon la région et le milieu de provenance....	18
1.2. Structure selon la province et le milieu de provenance.	20
1.3. Structure selon le milieu de provenance et le milieu de résidence.....	21
2. Structure selon la durée de résidence.....	22
3. La migration intra-régionale.....	24
Chapitre 2: Les caractéristiques démographiques de la population migrante.....	29
1. Les structures de la population migrante selon l’âge et le sexe	31
1.1. La population migrante selon les groupes quinquennaux d’âge.....	31
1.2. La population migrante selon les âges fonctionnels.....	33
1.3. Le rapport de masculinité de la population migrante....	35
1.4. Le ratio de dépendance démographique.....	38
2. La nuptialité.....	39
2.1. L’état matrimonial et le sexe.....	40
2.2. L’état matrimonial et l’âge.....	41
2.3. L’état matrimonial et le milieu de résidence.....	43
2.4. Taux de célibat définitif.....	45
2.5. L’âge moyen au premier mariage.....	46
3. Le niveau de la fécondité.....	48
Chapitre 3 : Les caractéristiques culturelles de la population migrante.....	53
1. Le niveau d’analphabétisme des migrants.....	55
1.1. L’analphabétisme selon le sexe et l’âge.....	55
1.2. L’analphabétisme selon le sexe et le milieu.....	57

2. La connaissance des langues.....	58
3. Le niveau d'instruction de la population migrante.....	60
4. Le plus haut diplôme obtenu par les migrants.....	62
5. La scolarisation des enfants migrants.....	63
Chapitre 4 : Les caractéristiques socioéconomiques de la population migrante.....	65
1. Participation à l'activité économique.....	67
1. 1. Niveau de l'activité de la population migrante.....	67
1.2. Taux d'activité.....	69
2. Les caractéristiques de l'emploi.....	73
2.1. Le volume de l'emploi des migrants.....	73
2.2. Actifs occupés selon les branches d'activité économique.....	74
2.3. Actifs occupés selon la profession principale.....	76
2.4. Actifs occupés selon la situation dans la profession.....	78
3. Les caractéristiques du chômage.....	82
3.1. Le volume du chômage des migrants.....	82
3.2. Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence.....	82
3.3. Taux de chômage selon le diplôme et le milieu de résidence	83
3.4. Taux de chômage selon les groupes d'âge et le sexe....	85
Chapitre 5 : Les conditions d'habitat des ménages dirigés par des migrants.....	89
1. Type de logement.....	91
2. Statut d'occupation du logement.....	93
3. Ancienneté du logement.....	95
4. Equipements du logement.....	97
4.1. Approvisionnement en eau potable.....	98
4.2. Approvisionnement en électricité.....	98
4.3. Mode d'évacuation des eaux usées.....	98
4.4. Autres équipements.....	99
Conclusion.....	101
ANNEXE STATISTIQUE.....	105

Liste des tableaux

Tableau n°1	Population migrante selon la région et le milieu de provenance (% en colonnes).....	18
Tableau n°2	Population migrante selon la région et le milieu de provenance (% en lignes).....	20
Tableau n°3	Population migrante selon le milieu de résidence...	22
Tableau n°4	Population migrante selon le milieu de provenance.	22
Tableau n°5	Population migrante selon la durée et le milieu de résidence.....	23
Tableau n°6	Population migrante intra-régionale selon la province de provenance.....	26
Tableau n°7	Population migrante intra-régionale selon la province de résidence.....	27
Tableau n°8	Population migrante selon le sexe, l'âge quinquennal et le milieu de résidence.....	32
Tableau n°9	Population selon le sexe, l'âge fonctionnel et le milieu de résidence.....	34
Tableau n°10	Rapport de masculinité par grands groupes d'âge (en %)......	36
Tableau n°11	Rapport de masculinité selon le milieu de résidence (en%).....	38
Tableau n°12	Ratio de dépendance selon le milieu de résidence (en %)......	39
Tableau n°13	Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (en %)......	40
Tableau n°14	Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (en %)...	43
Tableau n°15	Taux de célibat définitif selon le sexe et le milieu de résidence (en %)......	45
Tableau n°16	Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence.....	46
Tableau n°17	Taux de fécondité (en ‰) par âge et Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence.....	49
Tableau n°18	Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (en %)......	57

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Tableau n°19	Population migrante alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence (en%).....	60
Tableau n°20	Population âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence.....	61
Tableau n°21	Population migrante, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (en %).....	62
Tableau n°22	Population migrante âgée de 10 ans ou plus selon le sexe, le diplôme et le milieu de résidence (en%)..	63
Tableau n°23	Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) selon le sexe et le milieu de résidence (en %).....	64
Tableau n°24	Population selon le sexe et le type d'activité.....	67
Tableau n°25	Population active selon le sexe et le milieu de résidence.....	68
Tableau n°26	Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (en %).....	69
Tableau n°27	Taux d'activité de la population migrante selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence.....	72
Tableau n°28	Effectifs des actifs occupés selon le sexe et le milieu de résidence.....	73
Tableau n°29	Structure des actifs occupés migrants selon le sexe, les branches d'activité et le milieu de résidence.....	74
Tableau n°30	Structure des actifs occupés migrants selon le sexe, la profession principale et le milieu de résidence.....	77
Tableau n°31	Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (en %).....	78
Tableau n°32	Les actifs occupés selon le sexe et la situation dans la profession (en %).....	80
Tableau n°33	Effectifs des chômeurs selon le sexe et le milieu de résidence.....	82
Tableau n°34	Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence (en %).....	83
Tableau n°35	Taux de chômage selon le diplôme et le milieu de résidence (en %).....	84

Tableau n°36	Taux de chômage des migrants selon le sexe, les groupes d'âge et le milieu de résidence (en %)......	86
Tableau n°37	Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (en %)......	92
Tableau n°38	Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (en%).	94
Tableau n°39	Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement occupé et le milieu de résidence (en%)...	96
Tableau n°40	Ménages selon les équipements du logement(en%).	97

Liste des graphiques

Graphique n°1	Part de la population migrante dans la population régionale.....	17
Graphique n°2	Population migrante selon la région de provenance.....	19
Graphique n°3	Population migrante selon la durée de résidence.....	24
Graphique n°4	Population migrante intra-régionale selon la province de provenance.....	26
Graphique n°5	Population migrante intra-régionale selon la province de résidence.....	27
Graphique n°6	Pyramide des âges de la population migrante.....	33
Graphique n°7	Rapport de masculinité selon les grands groupes d'âge.....	37
Graphique n°8	Rapport de masculinité selon le milieu de résidence.....	38
Graphique n°9	Ratio de dépendance selon le milieu de résidence.....	39
Graphique n°10	Population migrante âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial.....	41
Graphique n°11	Population migrante âgée de 15 ans ou plus selon l'âge et l'état matrimonial.....	42
Graphique n°12	Population migrante âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence.....	44
Graphique n°13	Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial.....	44
Graphique n°14	Taux de célibat définitif selon le milieu de résidence.....	46
Graphique n°15	Age moyen au premier mariage de la population migrante selon le sexe et le milieu de résidence.....	47
Graphique n°16	Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence.....	48

Graphique n°17	Taux de fécondité selon l'âge et le milieu de résidence.....	50
Graphique n°18	Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence.....	51
Graphique n°19	Taux d'analphabétisme de la population migrante selon le sexe et l'âge.....	56
Graphique n°20	Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence.....	57
Graphique n°21	Taux d'analphabétisme de la population migrante selon le sexe et le milieu de résidence.....	58
Graphique n°22	Population alphabétisée selon les langues lues et écrites.....	60
Graphique n° 23	Taux brut d'activité selon le milieu de résidence...70	
Graphique n°24	Taux brut d'activité de la population migrante selon le sexe et le milieu de résidence.....	71
Graphique n°25	Taux d'activité de la population migrante selon le sexe et les groupes quinquennaux d'âge.....	73
Graphique n°26	Structure des actifs occupés migrants selon le sexe, les branches d'activité et le milieu de résidence.....	76
Graphique n°27	Structure des actifs occupés migrants selon la situation dans la profession et le milieu de résidence.....	79
Graphique n°28	Structure des actifs occupés migrants selon le sexe et la situation dans la profession.....	81
Graphique n°29	Population active occupée selon la situation dans la profession.....	81
Graphique n°30	Taux de chômage de la population migrante selon le sexe et l'âge.....	86
Graphique n°31	Répartition des ménages selon le type de logement.....	92
Graphique n°32	Répartition des ménages migrants selon le type de logement et le milieu de résidence.....	93
Graphique n°33	Répartition des ménages selon le statut d'occupation.....	94
Graphique n°34	Répartition des ménages migrants selon le statut d'occupation et le milieu de résidence.....	95

Graphique n°35	Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement.....	96
Graphique n°36	Répartition des ménages migrants selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence.....	97
Graphique n°37	Répartition des ménages migrants selon les équipements du logement et le milieu de résidence.....	99
Graphique n°38	Répartition des ménages selon les équipements du logement.....	100

Liste des tableaux annexes

Tableau n°1A	Population migrante selon la province de provenance (% colonnes).....	107
Tableau n°2A	Population migrante selon la province de provenance (% lignes).....	108
Tableau n°3A	Population migrante selon la région de provenance et la durée de résidence dans la région (en %).....	109
Tableau n°4A	Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge (en %).....	110
Tableau n°5A	Population régionale alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence (en %).....	110
Tableau n°6A	Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le sexe, le niveau scolaire et le milieu de résidence (en %).....	110
Tableau n°7A	Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le sexe, le diplôme et le milieu de résidence (en %).....	111
Tableau n°8A	Taux d'activité régional selon le sexe, les groupes quinquennaux d'âge et le milieu de résidence (en %).....	111
Tableau n°9A	Population active occupée régionale selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence (en %).....	112
Tableau n°10A	Population active occupée régionale selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence (en %).....	113
Tableau n°11A	Taux de chômage régional selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe (en %).....	114

INTRODUCTION

Introduction

Dans le but d'exploiter profondément les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, que la lecture automatique de données en a permis l'exploitation exhaustive, une série d'études spécifiques a été prise en charge par les cadres de la Direction Régionale de Kénitra. Ces études concernent l'analyse des sous-populations selon certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques, ou encore géographiques, et s'intéressent à leurs différents profils.

La présente étude se focalise sur une catégorie de sous-population dont les effectifs et les caractéristiques ont des effets notables sur les structures de la population régionale, aux niveaux démographique et socioéconomique, ainsi qu'un impact direct sur les territoires. Il s'agit de la population migrante venant s'installer dans la région.

Etant l'un des facteurs déterminants de l'accroissement démographique, la migration diffère de la fécondité et de la mortalité, aussi bien par les causes qui poussent à la migration que par les conséquences de cette dernière sur la population et les milieux d'origine et d'accueil. En effet, la mortalité est un fait inévitable bien qu'elle puisse être atténuée par les progrès scientifiques et techniques. De son côté, la fécondité est fortement influencée par les facteurs socioculturels et les facteurs économiques.

La migration, quant à elle, est conditionnée par des considérations de formes multiples, liées généralement à l'aspiration de certaines catégories de population à un niveau de vie meilleur, qu'elles espèrent trouver dans le milieu d'accueil.

L'intérêt de l'étude de la migration n'est plus à démontrer vu les enseignements qu'on peut en tirer en ce qui concerne l'effet de la migration sur les structures de population, l'impact de la migration sur les lieux d'origine et les lieux d'accueil, ainsi que le pouvoir attractif ou répulsif des territoires.

Cependant, pour pouvoir faire le tour de la question, et de là, mettre le doigt sur les causes et les effets de la migration, un certain nombre

d'informations doit être disponible (le lieu de naissance, les caractéristiques de la population migrante avant la migration,...).

Malheureusement, le RGPH ne s'est pas intéressé à toutes ces questions ; cependant, deux caractéristiques importantes, concernant le phénomène de la migration, peuvent en être dégagées, à savoir : la résidence précédente et la durée de résidence actuelle.

Ces informations renseigneront sur les zones qui alimentent la région et ses provinces en population, ainsi que les périodes historiques d'affluence de ces populations.

Combinées aux variables démographiques, culturelles et économiques, ces informations permettent de renseigner sur les caractéristiques ainsi que sur le degré d'intégration de la population migrante dans ses localités d'accueil.

La présente étude comprend cinq parties. La première s'intéressera aux localités et milieu de provenance des populations venant s'installer dans la région ainsi que leurs périodes d'installation.

La deuxième partie présentera les caractéristiques démographiques de la population migrante.

Une troisième partie sera consacrée au niveau culturel des migrants.

La participation des migrants à l'activité économique sera traitée dans une quatrième partie.

Et en fin, l'étude des conditions d'habitat des ménages dirigés par des migrants fera l'objet de la cinquième et dernière partie.

Afin de mieux situer la population migrante par rapport à la population née sur place, une approche comparative des différents indicateurs des migrants avec la moyenne régionale sera faite le long de cette étude.

Chapitre 1 :
La provenance et l'historique
d'installation de la population
migrante dans la région

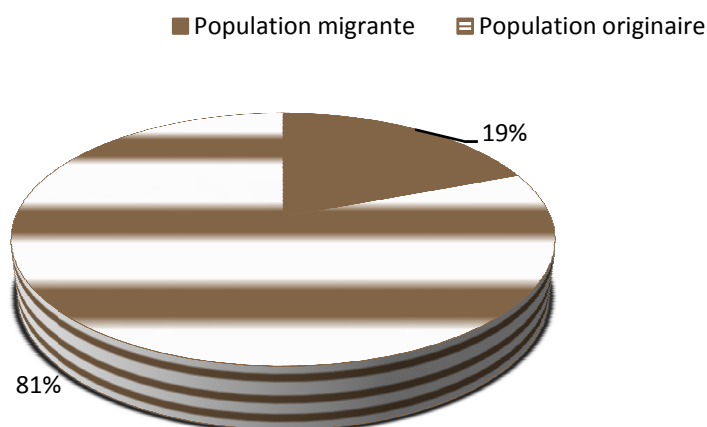
Chapitre 1 : La provenance et l'historique d'installation de la population migrante dans la région

Dans ce chapitre, on va étudier la structure de la population migrante de la région selon les principaux niveaux géographiques, à savoir la région, la province et le milieu de provenance. Ceci permettra d'avoir une idée sur l'intensité des flux migratoires à partir des différentes contrées du Royaume.

On s'intéressera aussi, dans ce chapitre, aux flux migratoires dans le temps afin d'apprécier les périodes historiques au cours desquelles la région a connu une affluence plus ou moins importante de migrants.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 a dénombré 316 676 personnes qui se sont installées dans la région, soit près du cinquième de la population régionale. Cette population est venue de pratiquement toutes les provinces et préfectures du Royaume, avec, toutefois, des proportions variées.

Graphique n°1 : Part de la population migrante dans la population régionale



Source : RGPH 2004

1. Les origines de la population migrante

L'origine est prise dans le sens large et fait allusion au lieu de dernière résidence de la population venue s'installer dans la région.

1.1. Structure selon la région et le milieu de provenance

Tableau n°1 : Population migrante selon la région et le milieu de provenance (% en colonnes)

Région de provenance	Milieu de provenance		Total
	Urbain	Rural	
Oued Ed-Dahab-Lagouira	0,5	0,1	0,4
Laayoune-Boujdour-Sakia El	1,2	0,6	1,1
Guelmim-Es-Semara	1,5	1,5	1,5
Sous-Massa-Draâ	7,2	11,2	7,8
Chaouia-Ouadigha	4,8	9,0	5,5
Marrakech-Tensift El Haouz	6,7	11,2	7,5
Oriental	4,5	2,8	4,0
Grand Casablanca	9,5	0,7	7,3
Rabat-Salé-Zémour-Zaer	26,1	17,3	23,4
Doukkala-Abda	4,0	7,6	4,7
Tadla-Azilal	2,4	2,3	2,3
Meknes-Tafilalt	11,7	10,6	11,1
Fes-Boulemane	5,4	4,4	5,1
Taza-Al Houceima-Taounate	6,5	10,1	7,1
Tanger-Tetouan	8,0	10,5	8,3
Etranger			2,8
Total	100,0	100,0	100,0

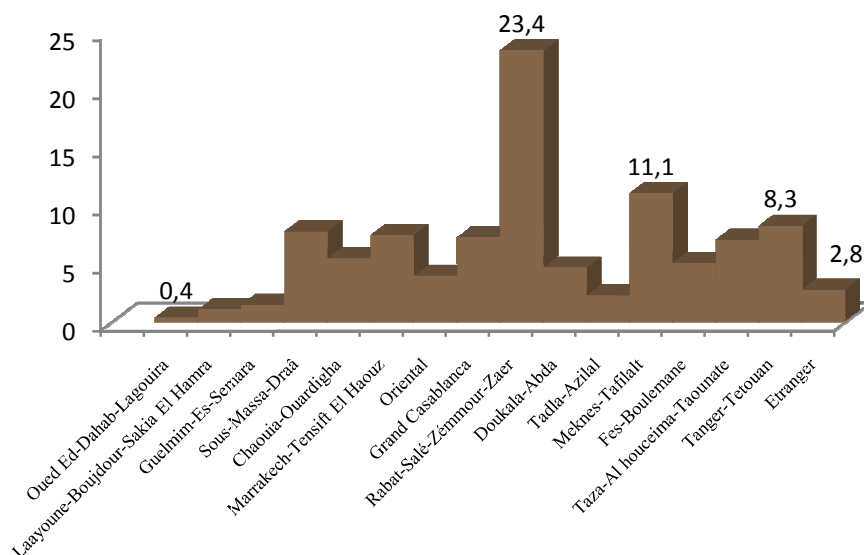
Source : RGPH 2004

La population ayant élu domicile dans la région provient de toutes les régions du Royaume, avec des niveaux différents. Ainsi, pratiquement une personne sur quatre provient de la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (23,4%). Le facteur de proximité joue certainement un rôle important dans cette situation. C'est le cas aussi de la région de Meknès-Tafilalt qui vient en deuxième position (11,1%), bien que dans une mesure moindre, suivie par celle de Tanger-Tétouan (8,3 %). Les régions du Souss-Massa-Drâa (7,8%), Marrakech-Tensift-El Haouz (7,5%), le Grand Casablanca (7,3%) et Taza-Al Houceima-

Taounate (7,1%) alimentent, elles aussi, le volume migratoire de la région avec des flux relativement importants de migrants. Les trois régions du Sud s'intéressent le moins à la région, elles participent, toutes réunies, avec 3,0% de la population migrante vers la région (tableau n°1).

En fin, la population provenant de l'extérieur du pays pour s'installer dans la région représente 2,8% de la population migrante.

Graphique n°2 : Population migrante selon la région de provenance



Source : RGPB 2004

En outre, mise à part la population migrante intra-régionale, qui est constituée de plus de la moitié de ruraux (55,5%), la population migrante de la région est essentiellement urbaine. Pratiquement trois migrants sur quatre résidaient dans une ville avant de venir s'installer dans la région. Le reste provient surtout du monde rural (21,7%) et, dans une faible mesure, de l'Etranger. Et hormis les quatre régions de Doukkala-Abda (64,8% de population migrante urbaine), Chaouia-Ouardigha (64,9 %), Marrakech-Tensift-El Haouz (67,5%) et Taza-Al

Houceima-Taouante (69,1%), toutes les autres régions affichent des parts de population urbaine dans la population migrante dépassant les 78%, avec notamment des taux très élevés pour le Grand Casablanca (98,1%) et la région de Oued-Eddahab-Lagouira (92,2%) (Tableau n°2).

Tableau n°2 : Population migrante selon la région et le milieu de provenance (% en lignes)

Région de provenance	Milieu de provenance		Total
	urbain	rural	
Oued Ed-Dahab-Lagouira	92,2	7,8	100,0
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	88,2	11,8	100,0
Guelmim-Es-Semara	78,1	21,9	100,0
Sous-Massa-Draâ	68,9	31,1	100,0
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	44,5	55,5	100,0
Chaouia-Ouardigha	64,9	35,1	100,0
Marrakech-Tensift El Haouz	67,5	32,5	100,0
Oriental	84,7	15,3	100,0
Grand Casablanca	98,1	1,9	100,0
Rabat-Salé-Zémour-Zaer	84,0	16,0	100,0
Doukkala-Abda	64,8	35,2	100,0
Tadla-Azilal	78,4	21,6	100,0
Meknes-Tafilalt	79,4	20,6	100,0
Fes-Boulemane	81,1	18,9	100,0
Taza-Al houceima-Taouante	69,1	30,9	100,0
Tanger-Tetouan	72,7	27,3	100,0
Total	75,4	21,7	100,0

Source : RGPH 2004

1.2. Structure selon la province et le milieu de provenance

La structure de la population migrante vers la région selon la province de provenance montre que les habitants des provinces limitrophes de la région sont les plus intéressés par l'installation dans cette dernière. Ainsi, la province de Salé vient en tête en participant à hauteur du dixième de la population migrante de la région (9,4%). En deuxième position on trouve la province d'Ouezzane (7,6%). Puis viennent les provinces de Meknès (6,3%), de Rabat (6,0%) et de Khémisset

(5,2%). Les résidents de Casablanca s'intéressent eux aussi à la région (5,9%).

D'autres provinces affichent un intérêt de second ordre pour la région. C'est le cas de Settat (3,4%), Fès (3,1%) et Taza (3,0%) (Tableau A1, annexe).

Par milieu de résidence, la domination de la population citadine dans la population migrante reste vérifiée pour la plupart des provinces. En effet, sur les soixante provinces, hors région, dix ont une part de la population citadine située entre 90 et 100%. Les parts de population urbaine les plus faibles varient dans une fourchette allant de 0% au niveau des provinces d'Aousserd et Fahs-Anjra à moins de 30% pour Al-Haouz (Tableau A2, annexe).

1.3. Structure selon le milieu de provenance et le milieu de résidence

L'analyse des structures des migrants par milieu de résidence et milieu de provenance revêt une importance cruciale dans la mesure où elle renseigne sur la qualité des migrants du point de vue de la différence des profils et d'aspiration entre citadins et ruraux, d'une part, et l'appréciation du poids exercé sur les différents milieux de la région, surtout les villes, par les flux de migrants, d'autre part.

Sur les 316 676 migrants installés dans la région, 245 660 ont élu domicile dans les villes de cette dernière (77,6%). Cette part s'élève à 94,4% pour les personnes provenant de l'Etranger et à 87,0% pour les originaires du milieu urbain. Parmi les migrants issus du milieu rural, 61,8% préfèrent s'installer dans une ville de la région.

Tableau n°3 : Population migrante selon le milieu de résidence

Milieu de provenance	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Urbain	87,0	13,0	100,0
Rural	61,8	38,2	100,0
Etranger	94,4	5,6	100,0
Non déclaré	77,6	22,4	100,0
Total	77,6	22,4	100,0

Source : RGPH 2004

En outre, l'analyse de la structure de la population migrante par milieu de provenance montre qu'elle est majoritairement constituée de citadins. En effet, 60,5% de cette population provient des villes contre 30,8% qui proviennent des campagnes et uniquement 1,5% résidait à l'Etranger avant de venir s'installer dans la région.

Par milieu de résidence, la situation se présente différemment. En effet, la population migrante installée dans le milieu urbain de la région provient à hauteur de 67,9% des autres villes. Les migrants issus du monde rural en constituent 30,2%. Et seulement 1,8% d'entre elle vient de l'Etranger. Par contre, les immigrants dans le milieu rural de la région sont constitués de 35,0% de citadins, 64,6% de ruraux et 0,4% de personnes issues de l'Etranger.

Tableau n°4 : Population migrante selon le milieu de provenance

Milieu de provenance	Milieu de résidence		Total
	Urbain	Rural	
Urbain	67,9	35,0	60,5
Rural	30,2	64,6	38,0
Etranger	1,8	0,4	1,5
Non déclaré	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

2. Structure selon la durée de résidence

L'attrait de la région pour les migrants est un phénomène relativement nouveau. En effet plus de 70 % de la population migrante s'est

installée dans la région après 1984. En plus, presque la moitié de cette population (45,9 %) a rejoint la région durant la période intercensitaire (1994-2004). Les autres périodes de l'histoire de la région ont connu des flux de migrants relativement faibles. La part des migrants chute de 13,9 % pour la période entre 1975 et 1984 (durée de résidence de 20 à 29 ans) à 2,8 % pour les migrants installés avant l'indépendance.

Cette structure de la population migrante traduit l'essor que connaît la région dernièrement, et surtout ses principales villes, dans les domaines de l'habitat et de certaines activités économiques, notamment dans la capitale de la région.

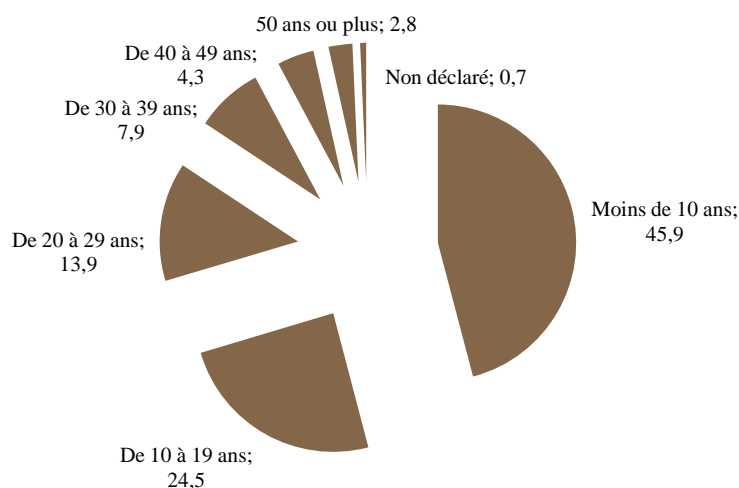
Par milieu de résidence, alors que les migrants installés en milieu rural durant les périodes entre 20 et 29 ans et entre 30 et 39 ans dépassent leurs homologues installés en milieu urbain en structure (15,3% et 10,1% contre respectivement 13,5% et 7,3%), on note une similitude quant à la structure des migrants selon les périodes historiques d'installation dans la région, avec toutefois un avantage au profit des citadins pour la période de moins de 10 ans (46,9% contre 42,5% pour les ruraux).

Tableau n°5 : Population migrante selon la durée et le milieu de résidence

Durée de résidence	Urbain	Rural	Total
Moins de 10 ans	46,9	42,5	45,9
De 10 à 19 ans	24,6	24,1	24,5
De 20 à 29 ans	13,5	15,3	13,9
De 30 à 39 ans	7,3	10,1	7,9
De 40 à 49 ans	4,3	4,4	4,3
50 ans ou plus	2,7	3,0	2,8
Non déclaré	0,7	0,7	0,7
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°3 : Population migrante selon la durée de résidence



Source : RGPH 2004

En plus, les données du tableau 3A (annexe) montrent que l'intérêt des originaires des différentes régions du Royaume pour la région du Gharb ne s'est pas opéré de la même façon dans le temps. Ainsi, pour les régions du Sud, entre 80% et 90% des migrants se sont installés dans la région après 1984. Pour la période d'installation entre 20 et 29 ans, les régions de Chaouia-Ouardigha, Marrakech-Tensift-El Haouz, l'Oriental, Doukkala-Abda, Tadla-Azilal, Meknes-Tafilalt, Fes-Boulemane et Taza-Al Houceima-Taounate affichent des parts supérieures à la moyenne.

La région a suscité, en outre, l'intérêt des originaires de la région de Doukkala-Abda (7,9%) et de la région de Marrakech-Tensift El Haouz (7,0%) bien avant l'indépendance.

3. La migration intra-régionale

L'essentiel de la migration qu'a connue la région a eu lieu entre les provinces de cette dernière. En effet, la part des personnes ayant

effectué une migration intra-régionale dans le total des migrants s'élève à 43,4%.

L'analyse de la migration intra-régionale selon la province d'origine montre que ce sont les résidents de la province de Sidi Kacem qui ont le plus effectué une migration au sein de la région. La part des originaux de cette province constitue 42,4% de la population migrante à l'intérieur de la région. Viennent ensuite les originaires de la province de Kénitra avec une part de 39,9%. Et, la part des originaires de la province de Sidi Slimane ne représente, quant à elle, que 17,7% des migrants à l'intérieur de la région.

Au niveau des provinces de résidence, signalons tout d'abord, que la migration intra-régionale est essentiellement une migration intra-provinciale, bien qu'avec des degrés différents. En effet, 76,9% des migrants résidant dans la province de Sidi Kacem résidaient auparavant la même province, 60,3% des migrants résidant dans la province de Kénitra y résidaient précédemment et 46,0% de la population migrante vers la province de Sidi Slimane en provient.

En outre, une personne sur quatre des migrants intra-régionaux résidant dans la province de Kénitra proviennent de la province de Sidi Kacem (25,9%) alors que celles issues de la province de Sidi Slimane n'en représentent que 13,8%.

Les migrants ayant choisi de s'installer dans la province de Sidi Slimane, excepté les migrants intra-provinciaux, sont presque équitablement répartis entre la province de Kénitra (27,4%) et la province de Sidi Kacem (26,6%).

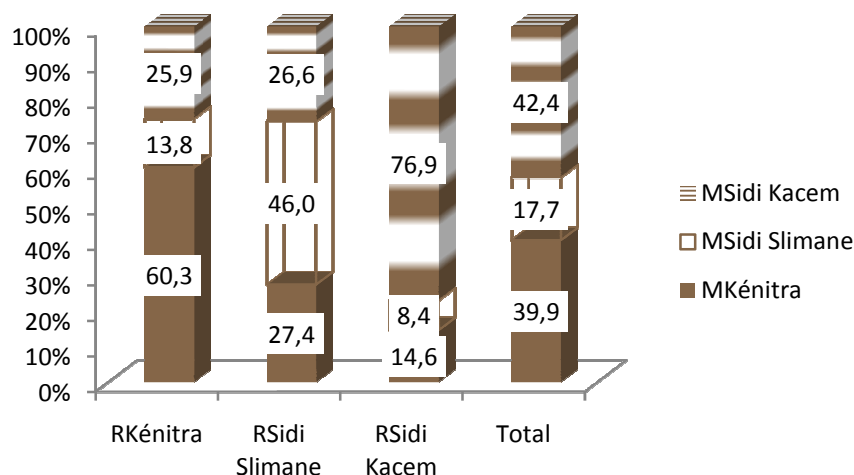
Enfin, les migrants installés dans la province de Sidi Kacem proviennent à hauteur de 14,6% de la province de Kénitra et de 8,4% de la province de Sidi Slimane.

Tableau n°6 : Population migrante intra-régionale selon la province de provenance

Province de provenance	Province de résidence			Total
	Kénitra	Sidi Slimane	Sidi Kacem	
Kénitra	60,3	27,4	14,6	39,9
Sidi Slimane	13,8	46,0	8,4	17,7
Sidi Kacem	25,9	26,6	76,9	42,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°4 : Population migrante intra-régionale selon la province de provenance



Source : RGPH 2004

L'analyse des migrants intra-régionaux selon la province de résidence montre que c'est la province de Kénitra qui intéresse le plus ces derniers puisqu'une personne migrante sur deux s'y est installée (50,6%). En deuxième position, la province de Sidi Kacem attire 32,1% des migrants intra-régionaux. La province de Sidi Slimane n'est sollicitée que par 17,3% des migrants intra-régionaux.

Pour chaque province à part, un peu plus des trois quarts de la population issue de la province de Kénitra s'est installée dans cette même province (76,4%). Le reste est réparti presque équitablement

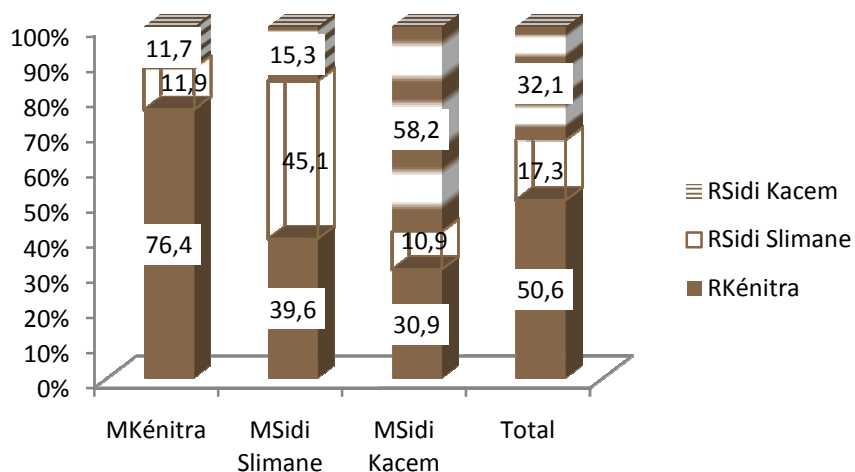
entre la province de Sidi Slimane (11,9%) et celle de Sidi Kacem (11,7%). En ce qui concerne les migrants issus de la province de Sidi Slimane, 45,1% sont intéressés par cette dernière, 39,6% par celle de Kénitra et enfin 15,3% par celle de Sidi Kacem. Les migrants de la province de Sidi Kacem sont intéressés à 58,2% par cette dernière en tant que lieu de destination, alors que 30,9% parmi eux ont choisi la province de Kénitra et 10,9% seulement se sont installés dans la province de Sidi Slimane.

Tableau n°7 : Population migrante intra-régionale selon la province de résidence

Province de provenance	Province de résidence			Total
	Kénitra	Sidi Slimane	Sidi Kacem	
Kénitra	76,4	11,9	11,7	100,0
Sidi Slimane	39,6	45,1	15,3	100,0
Sidi Kacem	30,9	10,9	58,2	100,0
Total	50,6	17,3	32,1	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n° 5: Population migrante intra-régionale selon la province de résidence



Source : RGPH 2004

Chapitre 2: Les caractéristiques démographiques de la population migrante

Chapitre 2: Les caractéristiques démographiques de la population migrante

On dressera, dans ce chapitre, le profil démographique de cette population spécifique, ce qui permettra de connaître les caractéristiques et spécificités des migrants (répartition par sexe et âge), ainsi que leurs comportements en matière de nuptialité et de fécondité.

1. Les structures de la population migrante selon l'âge et le sexe

L'analyse de la structure de la population migrante par sexe et âge renseigne, sur les catégories de population qui vient s'installer dans les localités d'accueil, ce qui permet d'apprécier les pressions qui ont tendance à s'opérer sur ces dernières d'une part, et d'estimer leurs besoins en différents services.

1.1. La population migrante selon les groupes quinquennaux d'âge

L'analyse de la structure de la population migrante par groupes quinquennaux d'âge montre qu'elle est composée, à majorité, de personnes d'âge appartenant aux groupes compris entre 20 et 49 ans (56,8%). Cette catégorie représente la population potentiellement active. Ceci montre que les raisons d'aller vivre ailleurs dépendent de l'âge. A l'image des raisons économiques (emploi) et sociales (unions conjugales). Par sexe, cette catégorie est plus représentée chez les femmes (59,8%) que parmi les hommes (52,5%), ce qui montre l'attraction plus importante de la région aux femmes de cet âge, et ce pour les raisons citées plus haut.

Par milieu de résidence, il paraît que le milieu rural de la région attire plus que les villes les personnes âgées entre 20 et 49 ans puisque leur part dans la population venue s'installer dans le milieu rural atteint 62,3 %. Cette part est de 55,1 % pour les villes.

Tableau n°8 : Population migrante selon le sexe, l'âge quinquennal et le milieu de résidence

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4	2,4	2,2	2,3	3,2	1,3	1,8	2,5	1,9	2,2
5-9	5,2	4,6	4,9	5,8	2,2	3,3	5,3	3,9	4,5
10-14	7,2	6,4	6,8	7,5	2,8	4,2	7,3	5,4	6,2
15-19	8,1	8,0	8,0	9,2	6,7	7,4	8,3	7,6	7,9
20-24	8,2	9,7	9,0	8,7	13,4	12,0	8,2	10,8	9,7
25-29	7,5	9,9	8,8	8,4	12,3	11,1	7,6	10,6	9,3
30-34	8,5	9,9	9,2	8,1	11,8	10,7	8,4	10,4	9,6
35-39	8,7	9,8	9,3	8,4	10,6	9,9	8,6	10,0	9,4
40-44	10,4	10,0	10,2	10,5	11,3	11,1	10,4	10,3	10,4
45-49	9,5	7,8	8,6	7,9	7,4	7,5	9,3	7,7	8,4
50-54	7,7	5,9	6,7	6,0	6,1	6,1	7,5	5,9	6,6
55-59	4,6	4,0	4,3	4,3	4,0	4,1	4,6	4,0	4,3
60-64	3,9	4,0	4,0	4,3	3,9	4,0	4,0	4,0	4,0
65-69	2,9	2,7	2,8	3,0	2,2	2,4	2,9	2,6	2,7
70-74	2,5	2,5	2,5	2,3	2,1	2,2	2,4	2,4	2,4
75 et+	2,6	2,5	2,6	2,3	2,0	2,1	2,5	2,4	2,5
N.D	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

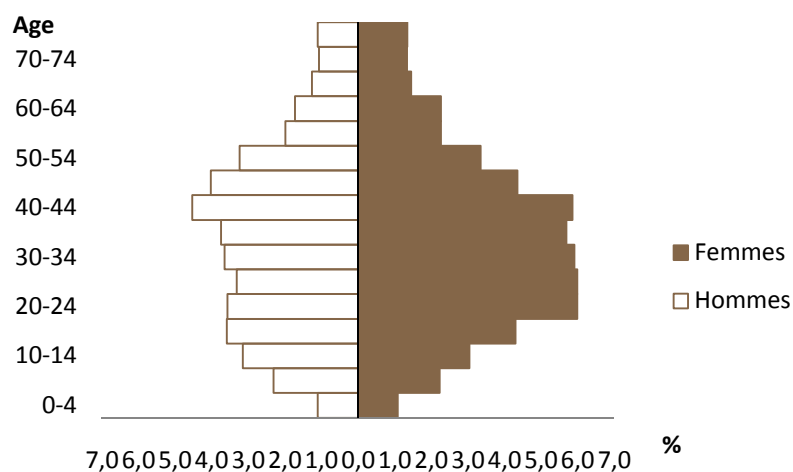
Source : RGPH2004

Par ailleurs, l'étude de la pyramide des âges permet de dresser les constats suivants :

- La part des femmes domine dans presque tous les groupes d'âge.
- La base de la pyramide est très rétrécie, ce qui traduit une rareté relative des enfants de bas âges dans la population migrante en faveur des adultes.
- La pyramide s'élargit considérablement au milieu, au niveau des âges d'activité, avec un maximum au groupe d'âge 40-44 ans pour les hommes et 20-24 ans pour les femmes. La migration concerne donc essentiellement des personnes d'âge actif.
- La pyramide amorce un rétrécissement vers le sommet très tôt, à partir du groupe d'âge 45-49 ans.

On peut conclure que la décision de migrer vers la région revient à des personnes d'âge actif, essentiellement des femmes

Graphique n°6 : Pyramide des âges de la population migrante



Source : RGPH 2004

1.2. La population migrante selon les âges fonctionnels

La structure par groupe d'âge fonctionnel met en relief quatre types de sous populations : la population d'âge préscolaire (0-6 ans), la population d'âge scolaire (7-14 ans), la population en âge d'activité (15-59 ans) et la population de troisième âge (60 ans ou plus).

Le tableau n°9, ci-après, présente la structure de la population selon le sexe et les groupes fonctionnels d'âge, et ce au niveau de chaque milieu d'accueil.

Tableau n°9 : Population selon le sexe, l'âge fonctionnel et le milieu de résidence

	Age	Urbain			Rural			Ensemble		
		M	F	T	M	F	T	M	F	T
Population migrante	0 à 6	4,2	3,8	4,0	5,1	2,1	3,0	4,4	3,3	3,8
	7 à 14	10,6	9,4	9,9	11,4	4,3	6,4	10,7	7,9	9,1
	15 à 59	73,3	75,0	74,2	71,5	83,4	79,9	73,0	77,4	75,5
	60 ou +	11,9	11,7	11,8	11,9	10,2	10,7	11,9	11,3	11,6
	ND	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Population régionale	0 à 6	13,4	12,6	13,0	16,0	15,8	14,9	14,4	14,7	14,7
	7 à 14	16,6	15,6	16,1	19,1	18,9	19,0	18,0	17,4	17,7
	15 à 59	62,9	63,9	63,4	58,6	58,4	58,5	60,4	60,8	60,6
	60 ou +	7,0	7,7	7,4	6,2	6,9	6,5	6,6	7,2	6,9
	ND	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

➤ **Population d'âge préscolaire**

La population d'âge préscolaire représente environ 3,8% de la population migrante de la région, contre 14,7% au niveau régional. En milieux urbain et rural, les proportions de cette même tranche d'âge s'établissent respectivement à 4,0% et à 3,0% pour la population migrante, et à 13,0% et 15,9% pour l'ensemble de la population régionale.

➤ **Population d'âge scolaire**

La population en âge de scolarisation représente 9,1% du total de la population migrante de la région. En milieu rural, cette proportion est de 6,4 % contre 9,9 % en milieu urbain.

La part de la population d'âge scolaire dans la population migrante est largement inférieure à celle enregistrée au niveau de l'ensemble de la population régionale qui est de 17,7%. Ceci s'explique par la prépondérance des personnes d'âge adulte pour les raisons citées précédemment et qui font que ce sont les personnes d'âge actif qui partent chercher des conditions de vie meilleures sous d'autres cieux.

➤ **Population d'âge actif**

La population potentiellement active représente l'essentiel de la population migrante de la région. En effet, trois migrants sur quatre sont âgés entre 15 et 59 ans. La part de cette catégorie dépasse de presque 15 points celle de l'ensemble de la population de la région.

Ceci dénote une forte pression qui vient s'ajouter à celle existante sur le marché du travail régional qui doit y faire face.

La comparaison par milieu de résidence révèle que le poids de cette catégorie de la population est relativement plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, la population d'âge actif représente 79,9 % des migrants installés dans le milieu rural de la région contre 74,2 % de ceux installés dans les villes.

➤ **Population de troisième âge**

La population du troisième âge représente 11,6 % de la population migrante de la région traduisant une sous représentativité des populations jeunes. Cette part dépasse largement celle enregistrée pour l'ensemble de la population régionale et qui est de 6,9%.

Selon le milieu de résidence, la part des personnes âgées dans la population migrante est plus importante en milieu urbain (11,8 %) qu'en milieu rural (10,7%). Ce constat reste le même au niveau régional.

1.3. Le rapport de masculinité de la population migrante

Etant calculé en rapportant les effectifs des hommes à ceux des femmes pour une population donnée, le rapport de masculinité renseigne sur le niveau de présence des hommes dans cette dernière. Pour la population migrante, ce rapport indique à quel point les hommes et les femmes cherchent-ils à aller vivre ailleurs.

1.3.1. Rapport de masculinité par grands groupes d'âge

La population migrante de la région se caractérise par un faible rapport de masculinité (76,4 %) par rapport à l'ensemble de la région (100,1 %). Ceci traduit une forte attirance de la région aux femmes.

L'analyse du rapport de masculinité par groupes d'âge corrobore ce constat. En effet, ce rapport est de 102,4% (proche de celui de la région qui de 103,6%) au niveau du groupe d'âge 00-14 ans où les enfants n'ont pas d'intervention dans le choix de migrer. Mais dès l'entrée en âge d'activité, ce rapport chute considérablement pour s'établir à 72,1% au niveau du groupe d'âge 15-59 ans, contre 99,4% pour l'ensemble de la région.

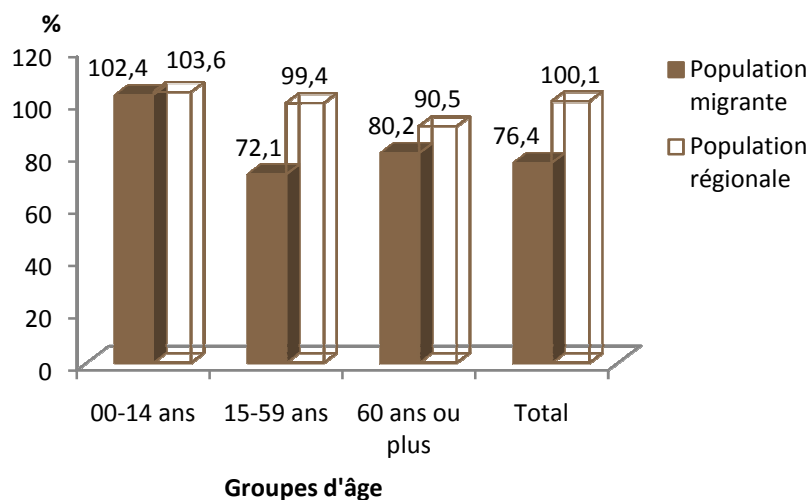
A partir de 60 ans, ce rapport revient à la hausse. Il atteint 80,2% mais reste tout de même de plus de 10 points inférieur à celui de l'ensemble de la région.

Tableau n°10 : Rapport de masculinité par grands groupes d'âge

	00-14 ans	15-59 ans	60 ans ou plus	Total
Population migrante	102,4	72,1	80,2	76,4
Population régionale	103,6	99,4	90,5	100,1

Source : RGPH 2004

Graphique n°7: Rapport de masculinité par grands groupes d'âge



Source : RGPH 2004

1.3.2. Rapport de masculinité par milieu de résidence

L'analyse du rapport de masculinité selon le milieu de résidence montre que la domination des femmes dans la population migrante reste vérifiée que ce soit dans les villes ou dans les campagnes, avec, toutefois, des intensités différentes.

En effet, le milieu rural de la région attire beaucoup plus les femmes que les hommes, le rapport de masculinité rural n'étant que de 41,0%. Ce rapport est inférieur de presque 2,5 fois de celui enregistré pour l'ensemble de la population rurale de la région.

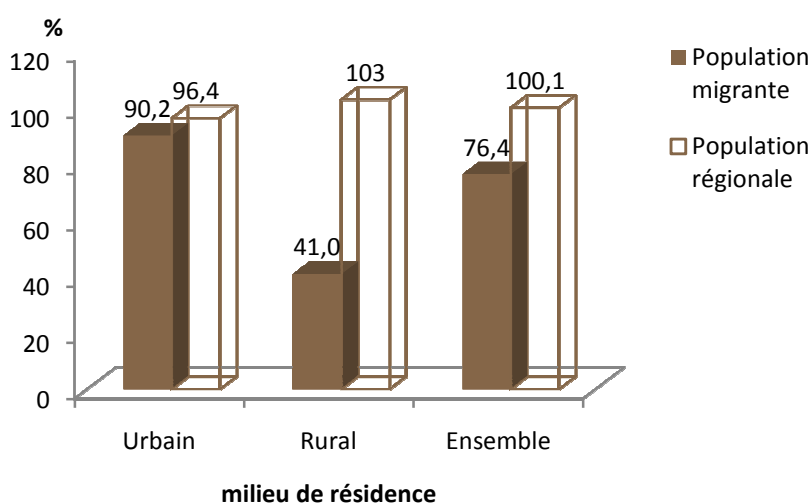
En milieu urbain, ce rapport (90,2%) est plus que le double de celui enregistré en milieu rural, mais reste quand même inférieur à son homologue régional qui est de 96,4%.

Tableau n°11 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	90,2	41,0	76,4
Population régionale	96,4	103,0	100,1

Source: RGPH 2004

Graphique n°8 : Rapport de masculinité selon le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

1.4. Le ratio de dépendance démographique

Calculé en rapportant les effectifs des enfants âgés de moins de 15 ans et des personnes âgées de 60 ans ou plus, aux effectifs des personnes d'âge actif (entre 15 et 59 ans), le ratio dépendance indique la charge à supporter par ces dernières.

Le ratio de dépendance de la population migrante de la région s'établit à 32,5%. Ce qui correspond à pratiquement la moitié de celui enregistré pour l'ensemble de la région (64,9%). Ainsi, la charge économique supportée par la population migrante potentiellement active est apparemment allégée du fait de la prépondérance des migrants âgés entre 15 et 59 ans dans cette dernière. Cependant, on ne

doit pas perdre de vue que les migrants peuvent faire des transferts pour soutenir leur famille restée dans le lieu d'origine.

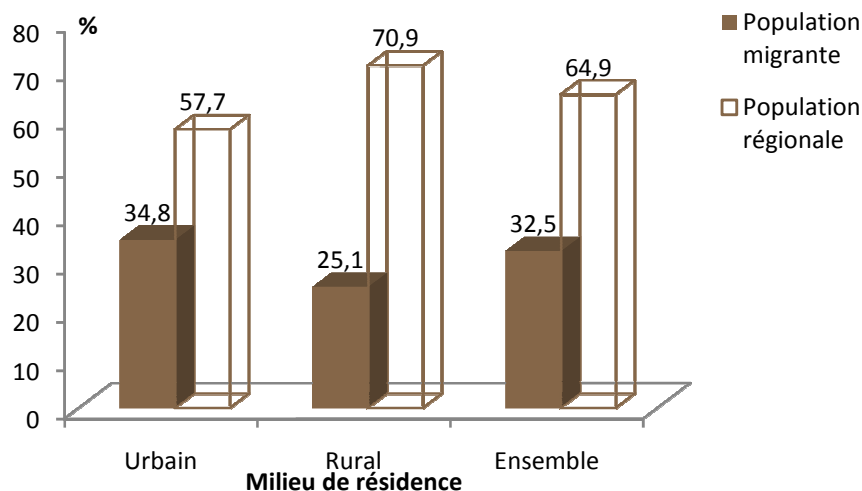
Par milieu de résidence, ce ratio est plus important dans les villes (34,8%) que dans les campagnes (25,1%), mais reste, dans les deux milieux, largement inférieur à celui enregistré pour l'ensemble de la population régionale (57,7% en milieu urbain et 70,9% en milieu rural).

Tableau n°12: Ratio de dépendance selon le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	34,8	25,1	32,5
Population régionale	57,7	70,9	64,9

Source : RGPH 2004

Graphique n°9 : Ratio de dépendance selon le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

2. La nuptialité

Le comportement nuptial de la population migrante traduit le degré de stabilité de l'institution conjugale au sein de cette dernière. Ce comportement sera saisi à travers l'analyse des structures de la population migrante selon l'état matrimonial, l'âge moyen au premier

mariage, le célibat définitif et les niveaux de fécondité des femmes migrantes.

2.1. L'état matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population migrante âgée, de 15 ans ou plus, selon le statut matrimonial, tableau n°12, fait ressortir que le statut le plus dominant est celui des mariés, avec plus de deux tiers des personnes migrantes (68,0%). Les célibataires constituent 22,6% de cette population, et seulement 9,4% sont veufs ou divorcés.

La structure de la population migrante selon l'état matrimonial est très différente de celle de la population régionale. En effet, la part des célibataires s'élève à 39,5% au niveau de la région, dépassant de presque 17 points celle enregistrée parmi la population migrante. La situation est renversée au niveau du statut des mariés pour lesquels la part dans la population migrante dépasse de presque 15 points celle enregistrée au niveau régional. Il en est de même pour les statuts de divorcés et veufs, avec, toutefois, un écart de presque 2 points seulement.

Tableau n°13 : Population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

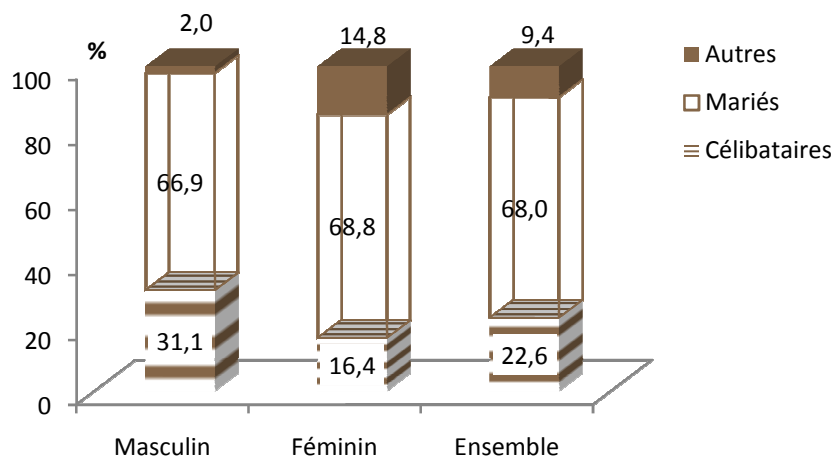
	Etat matrimonial	Sexe		Ensemble
		Masculin	Féminin	
Population migrante	Célibataires	31,1	16,4	22,6
	Mariés	66,9	68,8	68,0
	Autres	2,0	14,8	9,4
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Population régionale	Célibataires	45,8	33,4	39,5
	Mariés	52,6	53,9	53,2
	Autres	1,6	12,8	7,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Par sexe, la proportion des célibataires chez les hommes (31,1%) est presque le double de celle des femmes (16,4%). Pour le statut des mariés et celui des divorcés et veufs, la proportion chez les femmes

est plus importante que celle enregistrée pour les hommes avec des écarts respectifs de 1,9 et 12,8 points.

Graphique n°10 : population migrante âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial



Source : RGPH 2004

2.2. L'état matrimonial et l'âge

L'analyse du graphique n°11 révèle une nette disparité entre les différentes catégories de la population migrante, vis-à-vis de l'état matrimonial, en fonction de l'âge.

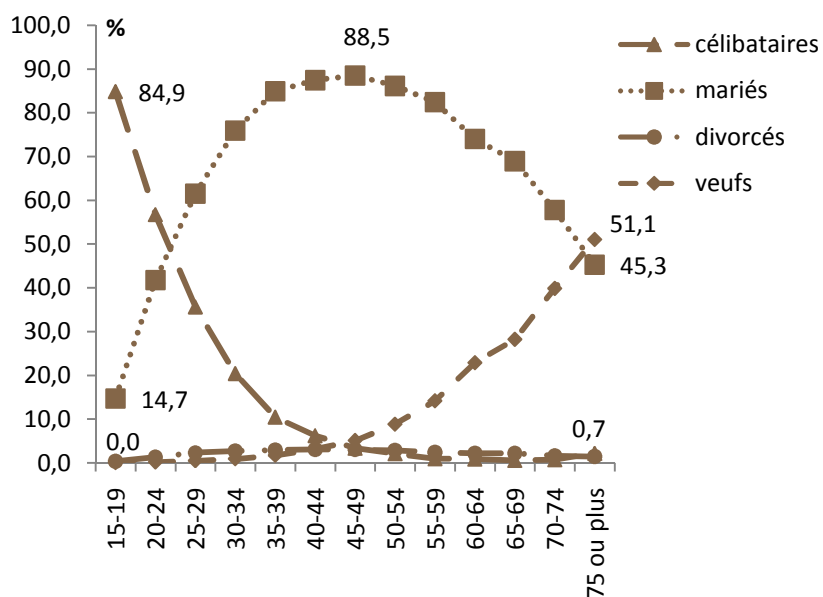
Ainsi, la proportion des célibataires atteint son maximum au niveau du groupe d'âge 15-19 ans (84,9%) et accuse ensuite une baisse notable jusqu'à l'âge de 40 ans (10,5%). Au-delà de cet âge, la baisse s'atténue pour se stabiliser à moins de 1,0% à partir de 60 ans.

La proportion des mariés, par contre, est faible aux bas âges au niveau du groupe d'âge 15-19 ans (14,7%), puis entame une forte progression pour atteindre un maximum de 88,5% entre 45 et 49 ans. Au delà, cette courbe décroît rapidement pour retrouver, à peu près, à partir de 75 ans, les mêmes niveaux enregistrés pour le groupe d'âge 20-24 ans.

La proportion des divorcés connaît une certaine stabilité à des niveaux assez bas, avec un maximum de 3,1% atteint au niveau du groupe d'âge 40-44 ans.

En ce qui concerne les veufs, ils présentent une proportion insignifiante aux bas âges (inférieure à 1% avant 35 ans), et qui accuse une hausse continue mais légère avant 50 ans, puis croît considérablement avec l'âge pour dépasser 50% à partir de 75 ans.

Graphique n°11 : Population migrante âgée de 15 ans ou plus selon l'âge et l'état matrimonial



Source : RGPH 2004

2.3. L'état matrimonial et le milieu de résidence

Tableau n°14 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence (%)

	Etat matrimonial	Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	Célibataires	25,6	12,7	22,6
	Mariés	65,0	77,9	68,0
	Autres	9,4	9,4	9,4
	Ensemble	100,0	100,0	100,0
Population régionale	Célibataires	39,8	39,3	39,5
	Mariés	51,9	54,3	53,2
	Autres	8,3	6,4	7,3
	Ensemble	100,0	100,0	100,0

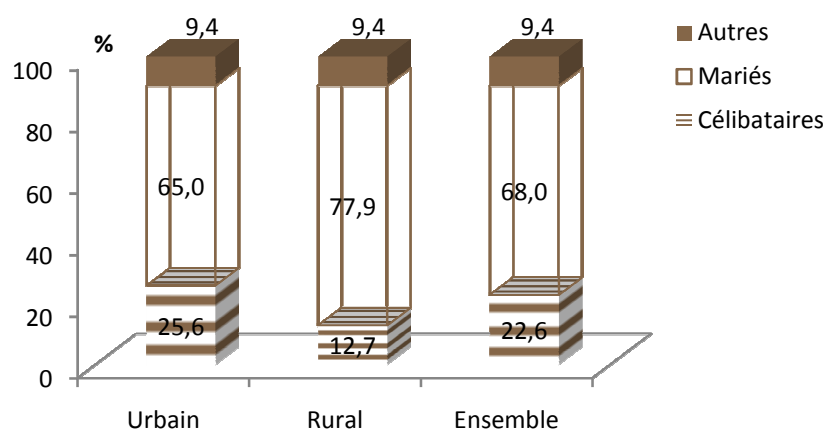
Source : RGPH 2004

La population migrante est constituée essentiellement de personnes mariées, avec un net avantage pour les résidents du milieu rural où la part des mariés dans la population âgée de 15 ans ou plus atteint 77,9%, contre seulement 65,0% pour les résidents en milieu urbain. Ces parts dépassent largement celles enregistrées pour l'ensemble de la population régionale âgée de 15 ans ou plus (54,3% en milieu rural et 51,9% en milieu urbain).

La part des célibataires en milieu urbain (25,6%) est presque deux fois supérieure à celle enregistrée en milieu rural (12,7%). Toutefois, elle reste nettement inférieure à celle enregistrée au niveau régional, que ce soit en milieu urbain (39,8%) ou en milieu rural (39,3%).

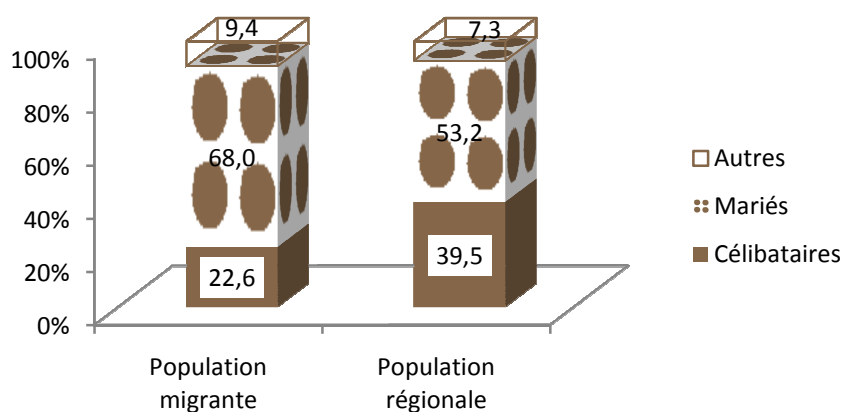
De son côté, la population en situation de veuvage ou de divorce représente 9,4% de la population migrante en milieu urbain comme en milieu rural. Cette part dépasse toujours celle enregistrée au niveau régional.

Graphique n°12 : Population migrante âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

Graphique n°13 : Population âgée de 15 ans ou plus selon l'état matrimonial



Source : RGPH 2004

2.4. Taux de célibat définitif

Le taux de célibat définitif, calculé à l'âge exact de 55 ans, s'élève à 1,2% (tableau n°15).

Ce taux est inférieur à celui enregistré au niveau régional (1,9%), ce qui traduit une relative propension à constituer une famille chez la population migrante.

Tableau n°15 : Taux de célibat définitif selon le sexe et le milieu de résidence (%)

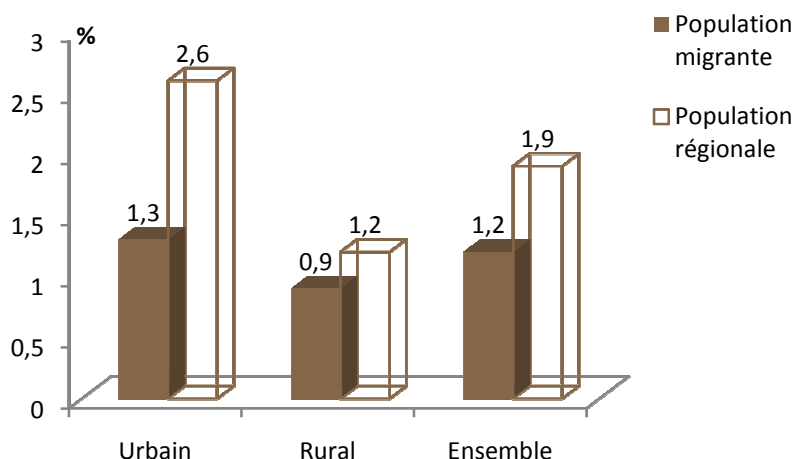
	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	Masculin	1,3	1,9	1,4
	Féminin	1,3	0,4	1,0
	Ensemble	1,3	0,9	1,2
Population régionale	Masculin	2,6	1,5	2,0
	Féminin	2,6	0,9	1,8
	Ensemble	2,6	1,2	1,9

Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, ce phénomène est plus répandu parmi la population installée en milieu urbain que chez celle installée en milieu rural. A l'âge de 55 ans, 1,3% des migrants en milieu urbain sont toujours célibataires contre 0,9% seulement pour les migrants en milieu rural.

Par ailleurs, la différenciation par sexe montre que la proportion des hommes, encore célibataires à 55 ans, est légèrement plus importante que celle des femmes. En effet, le taux de célibat définitif féminin est de l'ordre de 1,0% contre 1,4% pour les hommes.

Graphique n°14 : Taux de célibat définitif selon le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

2.5. L'âge moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage au niveau de la population migrante est estimé à 25,8 ans, soit près de 2 ans de moins que celui calculé au niveau régional (27,9 ans).

Tableau n°16 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	Masculin	30,7	28,4	30,4
	Féminin	24,7	19,9	23,1
	Ensemble	27,3	21,8	25,8
Population régionale	Masculin	31,9	28,8	30,2
	Féminin	26,4	24,6	25,6
	Ensemble	29,7	26,7	27,9

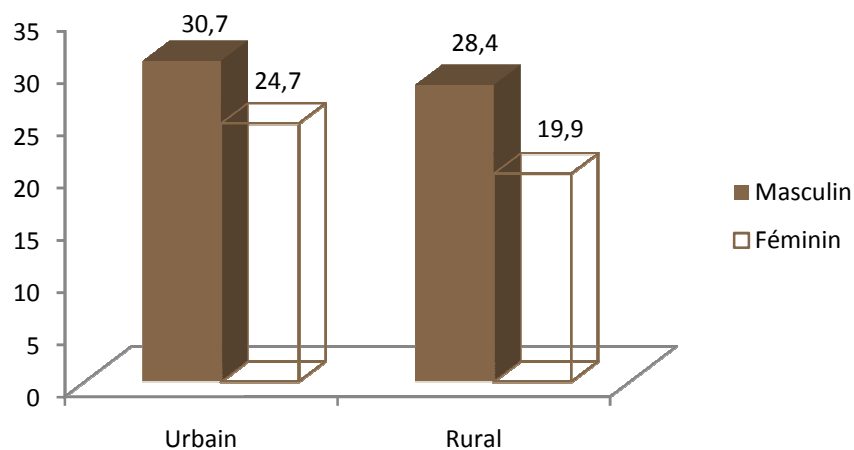
Source : RGPH 2004

L'examen de l'âge moyen au premier mariage selon le milieu de résidence montre que les migrants installés en milieu rural concluent

leur premier mariage 5,5 ans plus tôt que ceux installés dans les villes (21,8 en milieu rural contre 27,3 ans en milieu urbain).

Par sexe, il y a lieu de signaler que les hommes se marient plus tardivement que les femmes. En effet, l'écart d'âge au premier mariage par sexe est de plus de sept ans pour les deux milieux réunis, et atteint 8,5 ans pour la population migrante installée en milieu rural.

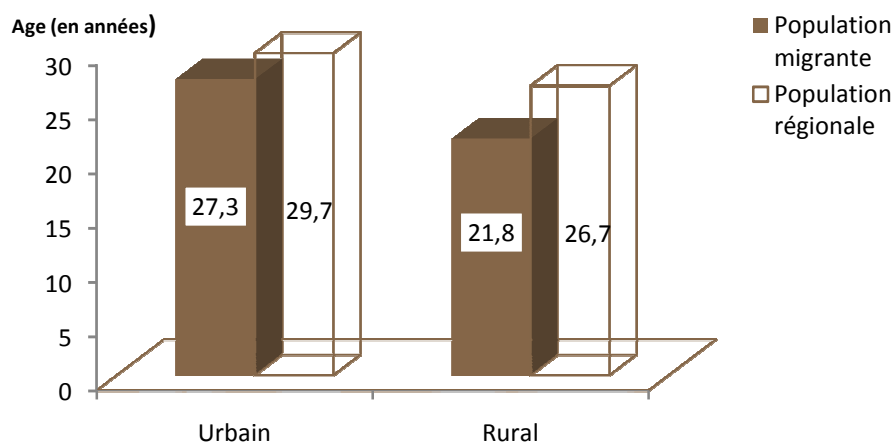
Graphique n°15 : Age moyen au premier mariage de la population migrante selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

En outre, la population migrante se marie en moyenne 2 ans plus tôt que la population régionale. Cet écart est important en milieu rural où il dépasse les cinq ans, alors qu'il n'est que de 2,4 ans en milieu urbain.

Graphique n°16 : Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

3. Le niveau de la fécondité

L'analyse du niveau de la fécondité des femmes migrantes, en âge de procréation, permet de comprendre le comportement de ces dernières à des âges différents et en milieux différents. Ainsi, le niveau de fécondité sera vu à travers les taux de fécondité par groupes d'âge et par milieu de résidence¹. La comparaison de l'indice synthétique de fécondité (ISF)² des femmes migrantes avec celui des femmes de la région permet de les situer dans le contexte régional.

¹ Le taux de fécondité pour un groupe d'âge donné est le rapport des naissances vivantes survenues pour les femmes de ce groupe d'âge au nombre de femmes de ce même groupe.

² L'Indice Synthétique de Fécondité est le nombre moyen d'enfants qui seraient nés vivants d'une femme pendant sa vie féconde si elle vivait ses années de procréation en se conformant aux taux de fécondité par âge d'une année donnée.

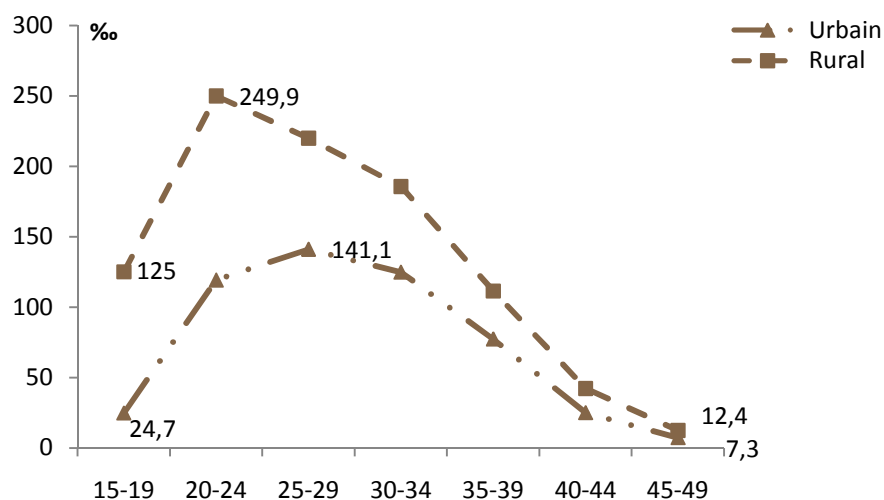
Tableau n°17 : Taux de fécondité (‰) par âge et Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence

Groupes d'âge	Urbain	Rural	Total
15-19	24,7	125,0	49,3
20-24	119,2	249,9	164,8
25-29	141,1	219,9	166,8
30-34	124,8	185,5	144,1
35-39	77,3	111,4	87,4
40-44	25,0	42,2	30,3
45-49	7,3	12,4	8,7
ISF-Migrantes	2,6	4,7	3,3
ISF-Région	2,1	3,1	2,6

Source : RGPH 2004

La courbe des taux de fécondité par âge, graphique n°17, révèle qu'aux bas âges, 15-19 ans, la fécondité enregistre des taux relativement faibles (49,3‰). Depuis, le nombre de naissances vivantes pour 1000 femmes augmente rapidement pour atteindre un niveau maximum de 166,8‰ pour les femmes âgées de 25 à 29 ans. Ce dernier niveau s'étend pratiquement jusqu'au groupe d'âge 30-34 ans. Au delà, les taux de fécondité entament une phase de décroissance rapide débouchant sur un niveau relativement très bas vers l'âge de 45-49 ans (8,7‰).

Graphique n°17 : Taux de fécondité selon l'âge et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

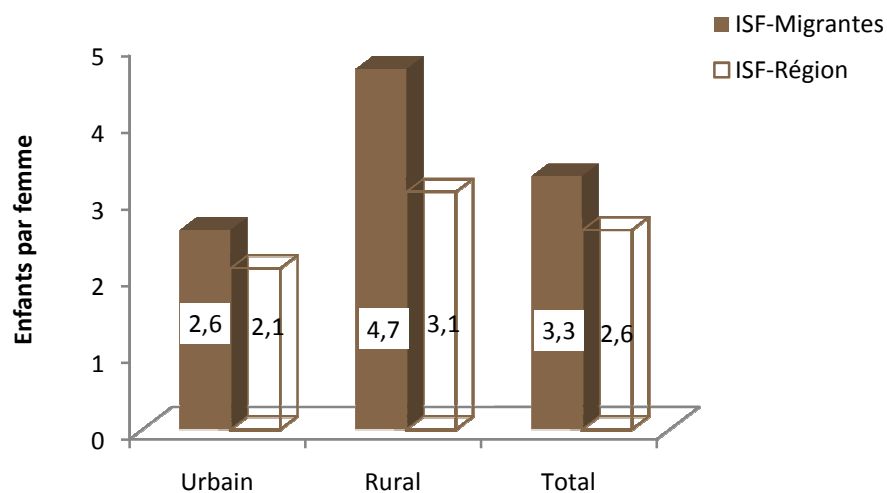
Par milieu de résidence, il y a lieu de signaler que les femmes installées en milieu rural sont plus fécondes que celles installées en milieu urbain, et ce quelque soit l'âge considéré. L'écart entre les taux ruraux et urbains dépasse les cent points aux bas âges. En effet, cet écart atteint son maximum pour les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans : 249,9 naissances vivantes pour 1000 femmes rurales contre seulement 119,2 pour les jeunes femmes citadines, soit plus que le double des naissances pour 1000 femmes.

Par ailleurs, l'ISF des femmes migrantes est de 3,3 enfants par femme, soit un niveau qui dépasse largement le niveau régional (2,6 enfants par femme).

L'analyse de cet indice dans l'espace montre un écart substantiel entre les deux milieux d'installation. Ainsi, les femmes installées en milieu rural sont relativement plus fécondes que celles installées en milieu urbain. En effet, la femme rurale met au monde, en moyenne, 4,7 enfants au cours de sa vie féconde contre 2,6 enfants par femme citadine.

Le niveau élevé de fécondité des femmes migrantes est corroboré par la propension à se marier à des âges relativement jeunes et surtout en milieu rural.

Graphique n°18 : Indice Synthétique de Fécondité selon le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

Chapitre3 : Les caractéristiques culturelles de la population migrante

Chapitre 3 : Les caractéristiques culturelles de la population migrante

Le niveau culturel permet d'apprécier le degré d'intégration des populations dans la vie économique et sociale.

Pour la population migrante, le fait d'être instruit est considéré comme un atout majeur. Cela faciliterait davantage le processus d'intégration des migrants dans la localité d'accueil.

Ce chapitre s'intéresse à l'étude du niveau d'analphabétisme de cette population à travers l'aptitude à lire et à écrire, le niveau scolaire atteint, le diplôme obtenu ainsi que la tendance des migrants à éduquer leurs enfants.

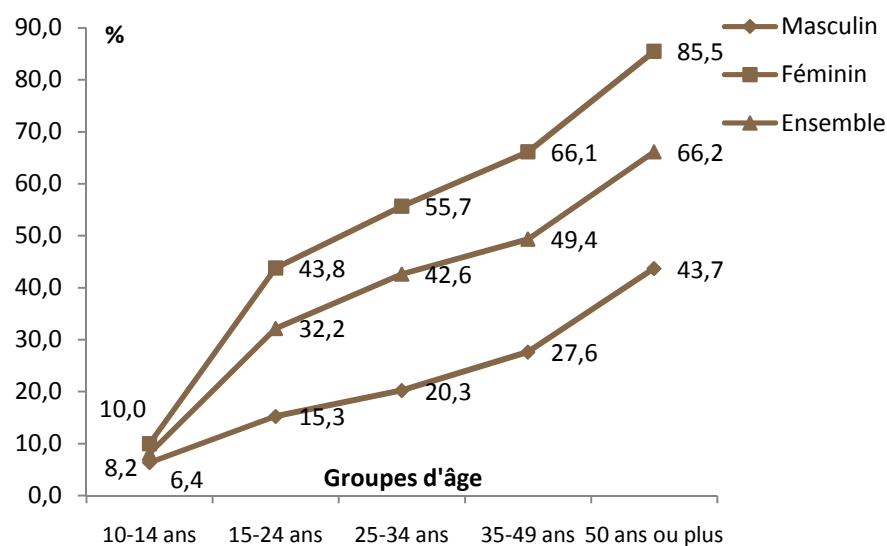
1. Le niveau d'analphabétisme des migrants

Le taux d'analphabétisme de la population migrante dépend beaucoup du sexe, de l'âge et du milieu de résidence.

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et l'âge

L'analyse du graphique n°19, ci-après, montre bien que le taux d'analphabétisme de la population migrante croît avec l'âge. L'analphabétisme est donc beaucoup plus répandu parmi les vieilles générations que parmi les jeunes. En effet, il passe de 8,2% pour les enfants âgés de 10 à 14 ans (6,4% chez les garçons et 10,0% chez les filles) à 66,2% pour les personnes âgées de 50 ans ou plus (85,5% pour les femmes et 43,7% pour les hommes).

Graphique n° 19 : Taux d'analphabétisme de la population migrante selon le sexe et l'âge



Source : RGPH 2004

Par ailleurs, au niveau de chaque groupe d'âge, la population migrante féminine souffre plus du phénomène d'analphabétisme que celle masculine. En effet, quel que soit le groupe d'âge, les taux féminins sont largement supérieurs aux taux masculins. L'écart entre ces taux va crescendo avec l'âge. Il passe de 3,6 points pour le groupe d'âge 10-14 ans à 41,8 points pour les personnes âgées de 50 ans ou plus.

1.2. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

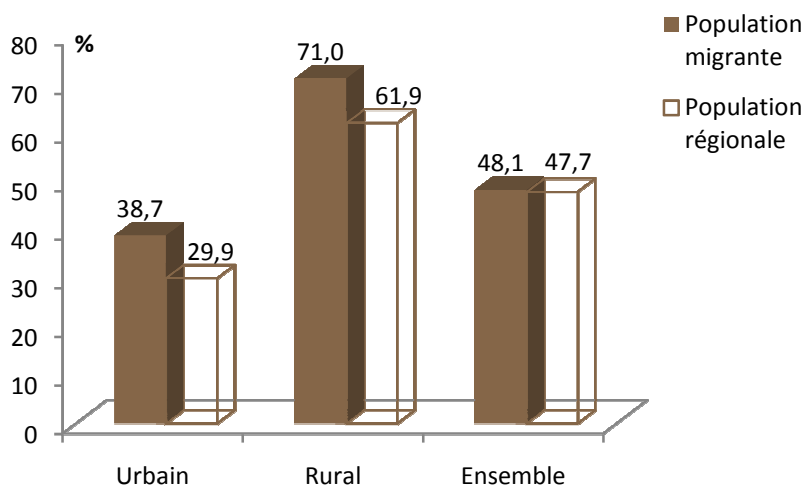
Tableau 18: Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	24,1	41,3	26,6
Féminin	51,8	82,5	60,6
Population migrante	38,7	71,0	48,1
Population régionale	29,9	61,9	47,7

Source : RGPH 2004

La population analphabète constitue 48,1% de la population migrante âgée de 10 ans ou plus. Ce taux est similaire à celui enregistré au niveau de la région (un écart de moins d'un point).

Graphique n°20 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence



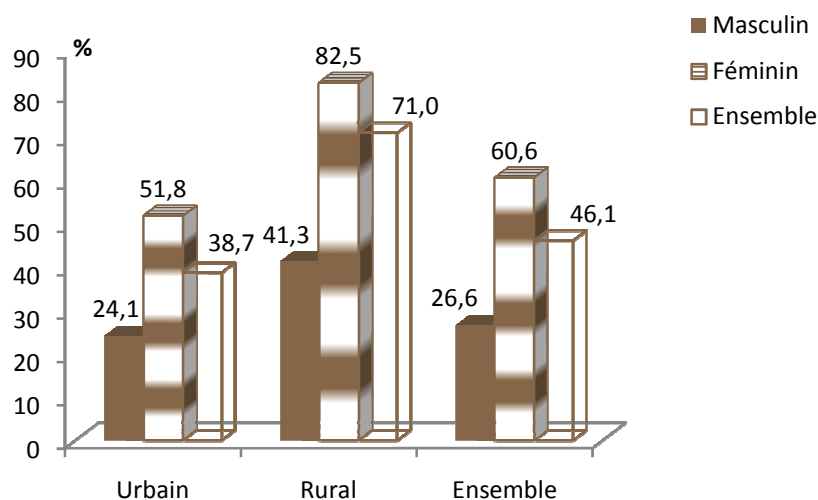
Source : RGPH 2004

L'analyse des taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence, montre que le phénomène d'analphabétisme est beaucoup plus répandu en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, plus de 7 ruraux

migrants sur 10 sont analphabètes (71,0%) contre un peu moins de 4 en milieu urbain (38,7%), soit un écart absolu de plus de 32 points.

Par sexe, plus de 60% de la population migrante féminine est analphabète (60,6%), alors que les hommes analphabètes constituent seulement 26,6% de la population migrante masculine. Les femmes rurales sont les plus touchées par l'analphabétisme. Leur taux atteint 82,5%, soit le double de celui enregistré pour les hommes installés en milieu rural.

Graphique n°21 : Taux d'analphabétisme de la population migrante selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

2. La connaissance des langues

La connaissance des langues est un facteur déterminant de la capacité des populations à s'intégrer dans la vie sociale et économique, dans la mesure où elle permet d'élargir les horizons des gens, en leur permettant ainsi de jouir des avantages que connaissent les différents domaines de la vie, surtout en ces temps où la mondialisation galope à pas de géant.

Au niveau de la population migrante alphabétisée, 21,4% connaissent d'autres langues que l'arabe et le français, alors que cette part n'est que de 13,9% pour l'ensemble de la population régionale alphabétisée. Ceci dénote un net avantage des migrants dans la connaissance de langues étrangères autres que le Français. Par contre, la connaissance de l'Arabe seul concerne moins les migrants. La part de ces derniers qui connaissent uniquement l'Arabe (26,6%) est inférieure à celle enregistrée au niveau régional de presque 6 points. Il en est de même pour les personnes qui connaissent l'Arabe et le Français (52,0% chez les migrants contre 53,8% au niveau régional).

Par ailleurs, la part des personnes qui connaissent l'Arabe seul, en milieu rural, atteint 39,9%, dépassant de quinze points celle enregistrée en milieu urbain (24,7%). Par contre, la connaissance de l'Arabe et le Français (52,6% en milieu urbain contre 47,6% en milieu rural) et des Autres langues (22,7% en milieu urbain contre 12,5% en milieu rural) intéresse beaucoup plus les migrants installés dans les villes que ceux installés dans les campagnes.

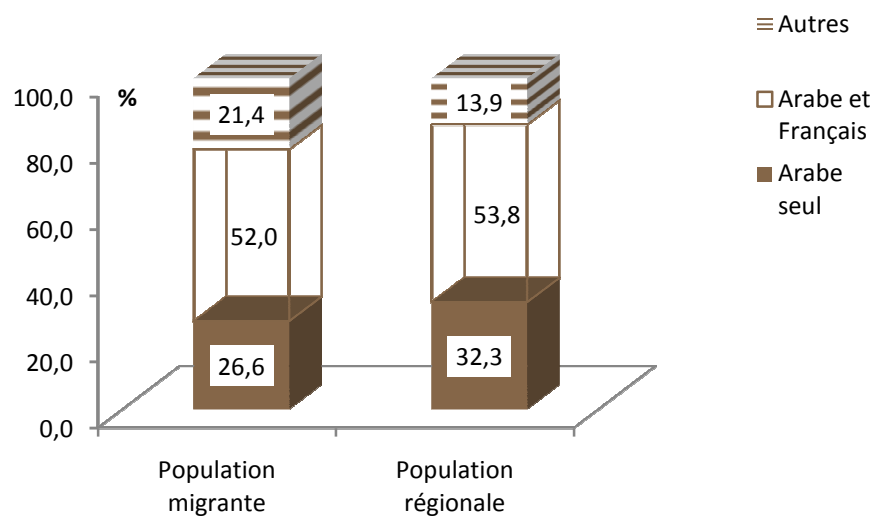
Par sexe, la part des hommes qui connaissent l'Arabe seul ou les Autres langues dépassent celle des femmes (respectivement 26,9% et 22,2% contre 26,2% et 20,4%). Par contre, les femmes connaissent relativement plus que les hommes l'Arabe et le Français en même temps (53,4% contre 51,0%).

Tableau n° 19: Population migrante alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence (%)

Milieu de résidence	Sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	25,0	51,7	23,3	100,0
	Féminin	24,3	53,8	21,9	100,0
	Total	24,7	52,6	22,7	100,0
Rural	Masculin	40,7	45,1	14,3	100,0
	Féminin	39,0	50,8	10,2	100,0
	Total	39,9	47,6	12,5	100,0
Ensemble	Masculin	26,9	51,0	22,2	100,0
	Féminin	26,2	53,4	20,4	100,0
	Total	26,6	52,0	21,4	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°22 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites



Source : RGPH 2004

3. Le niveau d'instruction de la population migrante

La répartition de la population migrante âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, tableau n° 20, fait apparaître que 46,4% de cette population n'ont jamais fréquenté un

établissement d'enseignement, soit un point de moins de celui enregistré au niveau régional (47,4%).

Cette proportion s'élève à 70,9% en milieu rural contre 39,2% en milieu urbain.

Tableau n°20 : Population âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence

	Population migrante			Population régionale		
	U	R	E	U	R	E
Néant	39,2	70,9	46,4	29,9	61,3	47,4
Préscolaire	3,3	2,9	3,2	2,0	3,4	2,8
Primaire	22,1	14,3	20,3	28,8	23,9	26,1
Collégial	14,1	6,2	12,3	18,5	7,9	12,6
Secondaire	12,7	4,0	10,7	13,5	2,5	7,4
Supérieur	8,5	1,7	7,0	7,3	0,9	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

La population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire (20,3%) domine dans la population migrante. Elle est suivie par celle ayant atteint un niveau d'enseignement collégial (12,3%) puis celle ayant atteint le niveau secondaire (10,7%). La population scolarisée ayant atteint un niveau supérieur représente 7,0 %. Cette part dépasse largement la moyenne régionale (3,7%).

Selon le sexe, tableau n°21 ci-après, 61,0% des femmes migrantes n'ont aucun niveau d'instruction, contre 26,8% des hommes. Ceci montre bien le retard accusé par les femmes migrantes en matière de scolarisation, surtout celles installées dans le milieu rural. En effet, plus de 82% de la population féminine de 10 ans ou plus n'a jamais fréquenté un établissement scolaire contre 52,4% en milieu urbain. Par milieu de résidence, ces parts sont plus importantes en milieu rural (82,4% et 41,1% respectivement) qu'en milieu urbain (52,4% et 24,3% respectivement). Aussi, la part du primaire est-elle prépondérante chez les migrants, que ce soit par milieu que par sexe. Les niveaux « collégial », « secondaire » et « supérieur » sont plus présents chez les hommes que chez les femmes.

Tableau n° 21: Population migrante, âgée de 10 ans ou plus, selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence (%)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	24,3	52,4	39,2	41,1	82,4	70,9	26,8	61,0	46,4
Préscolaire	6,3	0,7	3,3	9,9	0,2	2,9	6,9	0,5	3,2
Primaire	25,5	19,1	22,1	23,8	10,7	14,3	25,3	16,7	20,3
Collégial	16,6	11,9	14,1	11,7	4,1	6,2	15,9	9,6	12,3
Secondaire	16,2	9,7	12,7	9,4	1,9	4,0	15,1	7,4	10,7
Supérieur	11,0	6,3	8,5	4,1	0,7	1,7	10,0	4,7	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

4. Le plus haut diplôme obtenu par les migrants

L'obtention d'un diplôme dénote le succès des élèves et étudiants dans la poursuite des études dans un cycle donné. En plus, avoir un diplôme présente un atout supplémentaire sur le marché du travail.

Parmi la population migrante, âgée de 10 ans ou plus, 35,4% ont réussi à décrocher un diplôme (toutes catégories confondues). Cette part dépasse la moyenne régionale (29,9%) de plus de 4 points, dénotant ainsi l'avantage des migrants dans la poursuite des études jusqu'à sanction par un diplôme. Mais par nature de diplôme, on relève un niveau assez bas puisque 24,6% de la population migrante a un diplôme de niveau fondamental. L'enseignement supérieur et la formation professionnelle ne représentent, respectivement, que 4,1% et 1,8% des diplômés.

Par sexe, un peu plus de la moitié des hommes n'ont aucun diplôme (51,9%), et presque 3 sur 4 chez les femmes (74,0%).

La situation est plus alarmante par milieu de résidence puisque 84,9% des migrants installés en milieu rural n'ont aucun diplôme contre 58,6% en milieu urbain.

Les femmes rurales présentent la part de « sans diplôme » la plus importante (91,1%), contre 67,2% des femmes citadines.

En milieu rural, la population migrante est soit sans diplôme soit diplômée du fondamental (97,1%), le reste des diplômés est très faiblement représenté. Par contre en milieu urbain, on trouve toutes les catégories de diplômes, bien qu'avec des proportions variées.

Tableau n°22: Population migrante âgée de 10 ans ou plus selon le sexe, le diplôme et le milieu de résidence (%)

Diplôme	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Fondamental	33,9	23,2	28,2	24,2	7,6	12,2	32,4	18,7	24,6
Secondaire	7,6	4,3	5,9	3,6	0,6	1,5	7,0	3,3	4,9
Supérieur	6,7	3,6	5,1	1,9	0,4	0,8	6,0	2,7	4,1
Formation prof	2,7	1,6	2,2	1,5	0,2	0,6	2,6	1,2	1,8
Sans diplôme	49,0	67,2	58,6	68,8	91,1	84,9	51,9	74,0	64,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

5. La scolarisation des enfants migrants

Le calcul du taux de scolarisation, tableau n°19, montre qu'au niveau de la population migrante de la région, 88,2% des enfants âgés de 7 à 12 ans sont scolarisés au moment du recensement. Ce taux dépasse de loin celui enregistré au niveau régional (72,7%). La situation de scolarisation se présente différemment d'un milieu à l'autre. En effet, le taux de scolarisation des migrants installés en milieu rural (74,8%) dépasse largement celui enregistré au niveau régional rural (60,8%). Par contre, le taux de scolarisation des migrants installés en milieu urbain (90,7%) est légèrement inférieur à celui régional (90,9%).

Par sexe, il y a lieu de signaler que les taux de scolarisation des migrants installés en milieu urbain diffèrent légèrement de ceux enregistrés au niveau régional urbain, alors qu'en milieu rural, on enregistre d'énormes disparités entre migrants et régionaux des deux sexes avec des écarts atteignant 10 points pour les enfants de sexe masculin et 18 points pour les enfants de sexe féminin. Ceci montre le net avantage accusé par les migrants en matière de scolarisation des enfants par comparaison à la moyenne régionale, surtout en milieu rural.

Tableau n°23 : Taux de scolarisation des enfants (7à12 ans) par sexe et milieu de résidence (%)

	Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	Masculin	91,5	76,2	89,0
	Féminin	89,8	73,2	87,3
	Total	90,7	74,8	88,2
Population régionale	Masculin	91,2	65,8	75,8
	Féminin	90,6	55,5	69,5
	Total	90,9	60,8	72,7

Source : RGPH 2004

Chapitre4 : Les caractéristiques socioéconomiques de la population migrante

Chapitre 4 : Les caractéristiques socioéconomiques de la population migrante

Ce chapitre présente le profil socioéconomique de la population migrante, selon les niveaux d'activité, les structures professionnelles, ainsi que les caractéristiques du chômage.

1. Participation à l'activité économique

1. 1. Niveau de l'activité de la population migrante

On entend par personne active toute personne âgée de sept ans ou plus qui, au moment du Recensement, s'est déclarée comme exerçant une activité économique, rémunérée ou non, ou à la recherche effective d'un emploi. Par opposition, la population inactive renferme toutes les personnes se déclarant n'exercer aucune activité ni en rechercher une.

Sur un total de 316 676 migrants que compte la région du Gharb-Chrarda-Beni Hssen, 119 776 personnes sont actives, soit une offre de main d'œuvre de l'ordre de 37,8%. Cette part dépasse de 1 point celle enregistrée pour l'ensemble de la population de la région (36,8%).

Tableau n°24 : Population selon le sexe et le type d'activité

	Type d'activité	sexe				Ensemble	%
		Masculin	%	Féminin	%		
Population migrante	Actifs	91 532	76,4	28 244	23,6	119 776	100,0
	Inactifs	45 599	23,2	151 301	76,8	196 900	100,0
	Total	137 131	43,3	179 545	56,7	316 676	100,0
Population régionale	Actifs	466 568	77,0	139 333	23,0	605 901	100,0
	Inactifs	357 660	34,3	684 300	65,7	1 041 960	100,0
	Total	824 228	50,0	823 633	50,0	1 647 861	100,0

Source : RGPH 2004

La population active migrante est dominée par les hommes qui en constituent 76,4%.

Cette structure suit la même tendance que celle enregistrée au niveau de l'ensemble de la population régionale.

Tableau n°25: Population active selon le sexe et le milieu de résidence

		Mas	%	Fém	%	Ens	%
Population migrante	U	76 588	83,7	23 012	81,5	99 600	83,2
	R	14 944	16,3	5 232	18,5	20 176	16,8
	E	91 532	100,0	28 244	100,0	119 776	100,0
Population régionale	U	189 244	40,6	68 060	48,8	257 304	42,5
	R	277 324	59,4	71 273	51,2	348 597	57,5
	E	466 568	100,0	139 333	100,0	605 901	100,0

Source : RGPH 2004

Par ailleurs, le tableau n°25, donnant la répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe, montre que sur un total de 119 776 actifs migrants que compte la région, 83,2% sont des citoyens. Cette part est presque le double de celle enregistrée au niveau régional (42,5% des actifs sont des citoyens).

Par sexe, on note la même tendance de la répartition de la population active migrante par milieu de résidence.

La prépondérance de la population active citadine montre clairement l'importance des flux migratoires vers les villes de la région qui attirent beaucoup plus les populations migrantes que le milieu rural de la région.

1.2. Taux d'activité

L'analyse des taux d'activité par sexe, âge et milieu de résidence renseigne sur le niveau de participation, de chaque catégorie de la population, à l'activité économique.

1.2.1. Taux brut d'activité

Le taux brut d'activité est calculé en tenant en compte les enfants de moins de 15 ans qui exercent une quelconque activité économique.

Tableau n°26 : Taux brut d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

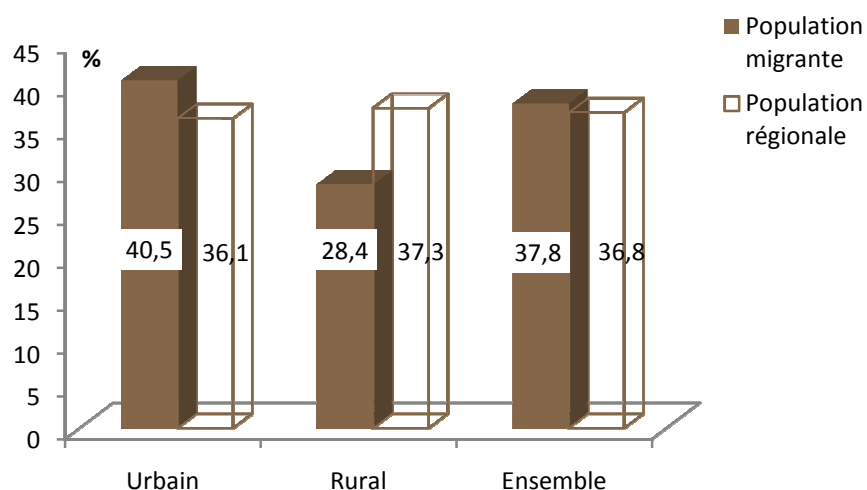
		Masculin	Féminin	Ensemble
Population migrante	Urbain	65,7	17,8	40,5
	Rural	72,4	10,4	28,4
	Ensemble	66,7	15,7	37,8
Population régionale	Urbain	54,1	18,8	36,1
	Rural	58,4	15,5	37,3
	Ensemble	56,6	16,9	36,8

Source : RGPH 2004

La participation de la population migrante à l'activité économique de la région, tableau n°26, s'élève à 37,8%. Par milieu de résidence, la participation à l'activité économique de la population migrante est beaucoup plus importante dans les villes, où le taux d'activité est de 40,5%, qu'en milieu rural, où ce taux n'est que de 28,4%.

Le taux d'activité de la population migrante dépasse d'un point celui enregistré pour l'ensemble de la population de la région (respectivement 37,8% et 36,8%), mais par milieu de résidence, on note une forte disparité, puisqu'en milieu urbain, les migrants participent beaucoup plus à l'activité économique (40,5% contre 36,1%) qu'en milieu rural où la situation se trouve inversée (28,4% contre 37,3%).

Graphique n°23 : Taux brut d'activité selon le milieu de résidence

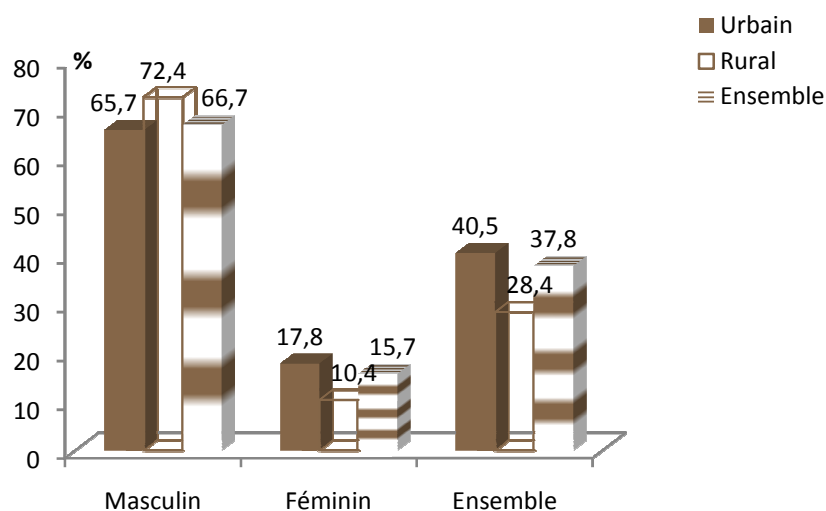


Source : RGPH 2004

Analysée par sexe, la participation des hommes migrants à l'activité économique est plus importante que celle des femmes migrantes. En effet, le taux brut d'activité est plus de quatre fois plus important chez les hommes migrants (66,7%) que chez les femmes migrantes (15,7%).

Cette différence par sexe, reste vérifiée selon le milieu de résidence. En effet, en milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 65,7% contre 17,8% pour les femmes. De même en, milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 72,4% et à 10,4%.

Graphique n°24 : Taux brut d'activité de la population migrante selon le sexe et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

1.2.2. Taux d'activité par âge

L'avantage des hommes par rapport aux femmes, en ce qui concerne la participation à l'activité économique, reste vérifié quel que soit l'âge et quel que soit le milieu de résidence.

Tableau n° 27 : Taux d'activité de la population migrante selon le sexe, l'âge et le milieu de résidence

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
15-19	39,1	24,4	31,4	61,7	16,5	32,9	42,9	22,4	31,7
20-24	74,8	27,9	48,1	84,4	11,3	26,7	76,4	22,1	42,1
25-29	94,6	26,7	54,3	96,9	10,4	29,3	94,9	21,4	47,6
30-34	98,1	22,0	55,1	98,7	9,7	29,2	98,2	18,1	48,6
35-39	98,4	22,1	56,0	97,8	11,0	32,3	98,4	18,8	50,4
40-44	97,6	24,0	59,7	98,4	12,3	36,1	97,7	20,5	54,1
45-49	88,5	22,5	57,0	93,4	12,6	37,3	89,1	19,8	53,1
50-54	86,3	16,4	54,4	93,9	10,8	34,9	87,2	14,8	50,4
55-59	77,7	11,0	45,1	91,2	10,0	34,8	79,6	10,7	42,9
60 ou plus	27,2	2,9	14,5	57,7	6,0	22,7	31,8	3,7	16,2
Total	76,8	20,2	46,8	85,7	10,9	30,9	78,1	17,5	43,1

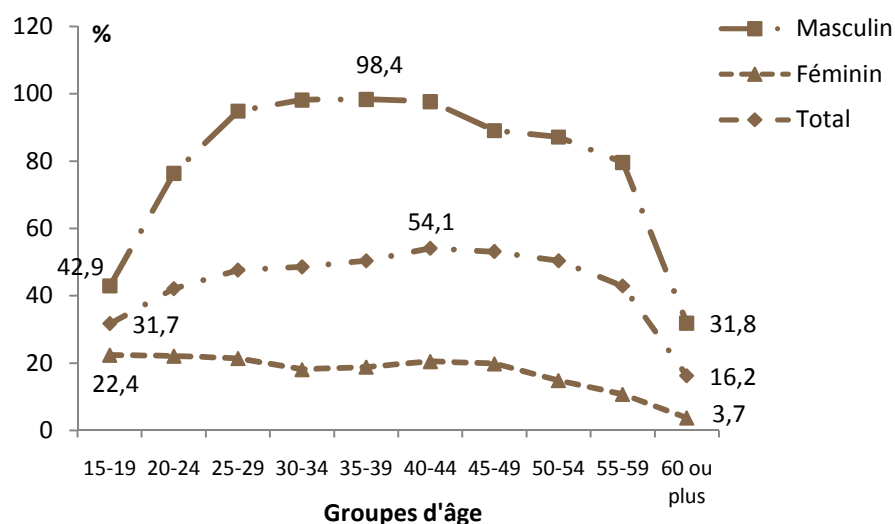
Source : RGPH 2004

En effet, le taux d'activité, graphique n° 25, évolue, en fonction de l'âge, selon une courbe traduisant une participation modérée à l'activité aux jeunes âges (31,7%), suivie d'une tendance à la hausse jusqu'à l'âge de 40-44 ans où elle atteint son maximum (54,1%), puis un retour à la baisse pour chuter à 16,2% pour les âges supérieurs (60 ans ou plus).

Pour les hommes, les taux d'activité par âge commence à 42,9% au niveau du groupe d'âge 11-19 ans, atteint son maximum (98,4%) entre 35 et 39 ans, puis amorce une chute avec l'âge pour s'établir à 31,8% pour les hommes âgés de 60 ans ou plus.

Quant aux femmes, leur participation à l'activité économique commence relativement importante aux jeunes âges et aux âges intermédiaires, mais chute considérablement en avançant dans l'âge. Leur taux d'activité passe de 22,4% au niveau du groupe d'âge 15-19 ans à moins de 4% au-delà de 60 ans (3,7%).

Graphique n°25 : Taux d'activité de la population migrante selon le sexe et les groupes quinquennaux d'âge



Source : RGPH 2004

2. Les caractéristiques de l'emploi

2.1. Le volume de l'emploi des migrants

Sur un total de 119 776 actifs migrants de la région, 102 539 sont des actifs occupés dont 84 179 relèvent du milieu urbain (82,1%).

Selon le sexe, et indépendamment du milieu de résidence, plus de 3 actifs occupés sur 4 sont de sexe masculin (79,0%).

Tableau n° 28 : Effectifs des actifs occupés selon le sexe et le milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Population migrante	U	67 244	79,9	16 935	20,1	84 179	100,0
	R	13 715	74,7	4 645	25,3	18 360	100,0
	E	80 959	79,0	21 580	21,0	102 539	100,0
Population régionale	U	150 676	78,1	42 266	21,9	192 942	100,0
	R	254 125	80,8	60 238	19,2	314 363	100,0
	E	404 801	79,8	102 504	20,2	507 305	100,0

Source : RGPH 2004

2.2. Actifs occupés selon les branches d'activité économique

La structure de l'emploi selon les branches d'activité donne une idée sur les branches qui ont tendance à attirer le plus la population migrante de la région.

Tableau n° 29 : Structure des actifs occupés migrants selon le sexe, les branches d'activité et le milieu de résidence

Branche d'activité	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture, forêt et pêche	6,3	6,8	6,4	52,6	76,4	58,6	14,2	21,8	15,8
Mines	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,3	0,2	0,0	0,2
Industrie	13,1	15,9	13,7	5,9	6,4	6,0	11,9	13,9	12,3
Eau, électricité et énergie	1,0	0,3	0,8	0,3	0,0	0,2	0,8	0,3	0,7
B.T.P	13,0	0,6	10,5	7,4	0,1	5,6	12,1	0,5	9,6
Commerce	22,3	8,8	19,5	9,5	2,9	7,8	20,1	7,5	17,5
Transport et communication	6,1	1,5	5,2	3,2	0,3	2,5	5,6	1,2	4,7
Services	13,1	29,5	16,4	9,2	6,7	8,6	12,4	24,6	15,0
Administration, éducation, santé...	24,9	36,5	27,2	11,5	7,2	10,4	22,6	30,2	24,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

La lecture du tableau n° 29, révèle la domination du secteur «administration, éducation, santé, ...» comme étant le plus créateur d'emplois, puisque 24,2% des actifs occupés migrants y travaille. Cette part dépasse largement celle enregistrée au niveau régional (9,1%).

Cette domination est plus importante en milieu urbain, où 27,2% de la population migrante est occupée dans des activités liées à « l'administration, l'éducation, la santé, ... ».

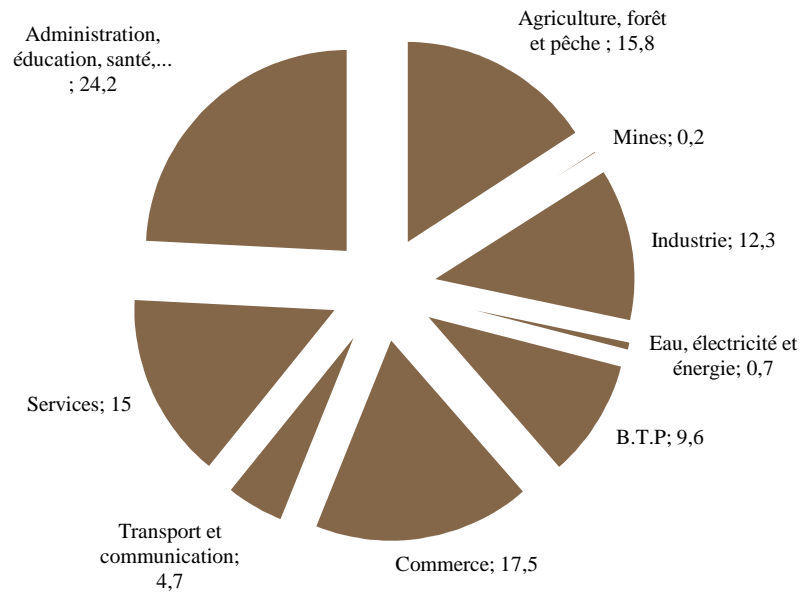
La deuxième activité est celle du « commerce » avec une part de 17,5% de l'emploi de la population migrante.

En troisième position, on trouve les activités liées à « l'agriculture, les forêts et la pêche » (15,8%). Juste après, on trouve « les services » (15,0%) et « l'industrie » (12,3%).

Par milieu, il y a lieu de signaler la différence de structures de l'emploi par branche. En effet, si la branche de « l'agriculture, les forêts et la pêche » occupe plus de la moitié des actifs occupés en milieu rural (58,6%), celle-ci n'occupe que 6,4% en milieu urbain, où dominent « les services » (y compris « le commerce ») (68,3%), « l'industrie » (13,7%) et « le BTP » (10,5%).

Par sexe, on note une grande disparité quant à l'exercice des activités économiques. En effet, les activités liées au « BTP » (12,1% des hommes contre 0,5% des femmes) et au « commerce » (20,1% des hommes contre 7,5% des femmes) occupent relativement plus les hommes que les femmes, alors que les activités liées à « l'agriculture, forêt et pêche » (21,8% des femmes contre 14,2% des hommes), « l'industrie » (13,9% des femmes contre 11,9% des hommes), « les services » (24,6% des femmes contre 12,4% des hommes) et « l'administration » (30,2% des femmes contre 22,6% des hommes) ont tendance à attirer les femmes plus que les hommes.

Graphique n° 26 : Structure des actifs occupés migrants selon le sexe, les branches d'activité et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

2.3. Actifs occupés selon la profession principale

La structure de l'emploi selon la profession principale renseigne sur le degré de qualification de la population active occupée.

Tableau n° 30 : Structure des actifs occupés migrants selon le sexe, la profession principale et le milieu de résidence

Profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Résponsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	8,1	6,8	7,8	1,4	0,7	1,2	6,9	5,5	6,6
Cadres moyens et employés	25,4	38,5	28,0	14,4	7,1	12,5	23,5	31,7	25,2
Commerçants et intermédiaires financiers	16,3	6,1	14,2	6,7	2,3	5,6	14,6	5,2	12,6
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	1,9	0,3	1,6	18,8	12,2	17,1	4,8	2,8	4,4
Artisans et ouvriers artisanaux	26,2	18,0	24,6	13,3	6,9	11,7	24,0	15,6	22,2
Ouvriers et manoeuvres agricoles	3,1	3,2	3,1	30,4	63,1	38,7	7,7	16,1	9,5
Conducteurs de machines	5,3	0,4	4,3	3,3	0,2	2,5	5,0	0,3	4,0
Manouvres non agricoles et petits métiers	13,8	26,8	16,4	11,7	7,6	10,7	13,4	22,7	15,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Au niveau de la population migrante de la région, on note la présence d'importantes différences entre milieux de résidence. En effet, plus de la moitié des actifs occupés citadins exercent en tant qu'artisans et ouvriers artisanaux (24,6%) ou comme employés de bureau et cadres moyens (28,0%). En outre, les manoeuvres non agricoles et les travailleurs de petits métiers représentent 16,4% des actifs occupés citadins ; alors que 14,2% sont des commerçants ou intermédiaires financiers. Par contre, les responsables, les cadres supérieurs et les membres des professions libérales ne constituent que 7,8% des actifs occupés urbains.

En milieu rural, la vocation agricole de la région ressort clairement puisque plus de la moitié des actifs occupés migrants travaillent en tant qu'« ouvriers et manoeuvres agricoles » (38,7%) ou en tant qu'« exploitants agricoles, de forêt et de pêche » (17,1%). En plus, les

« cadres moyens et employés de bureau » représentent 12,5% des actifs occupés ruraux, suivis des artisans et des ouvriers artisanaux (11,7%), alors que les « petits métiers » représentent 10,7% de l'emploi rural. Le commerce (5,6%) et les cadres supérieurs (1,2%) sont relativement peu représentés.

Par sexe, on note la domination des « cadres moyens » (31,7%) et des « travailleurs des petits métiers » (22,7%) chez les femmes, alors que chez les hommes, les « artisans et ouvriers artisanaux » (24,0%) et les « cadres moyens et employés de bureau » (23,5%) l'emportent sur les autres professions.

En plus, les commerçants sont plus représentés parmi les hommes (14,6%) que parmi les femmes (5,2%), alors que les ouvriers et manœuvres agricoles sont plus représentés chez les femmes (16,1% de l'emploi féminin) que chez les hommes (7,7% de l'emploi masculin).

2.4. Actifs occupés selon la situation dans la profession

La situation dans la profession renseigne sur les capacités d'auto emploi, ainsi que sur l'ampleur du salariat et du travail non rémunéré.

Tableau n°31: Les actifs occupés selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

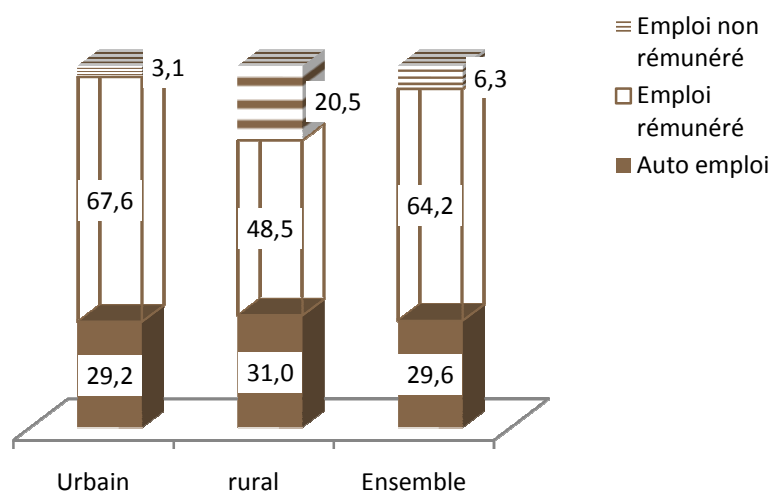
	Statut professionnel	Urbain	rural	Ensemble
Population migrante	Employeur	2,9	2,5	2,9
	Indépendant	26,3	28,5	26,7
	Salarié	67,6	48,5	64,2
	Aide familial	1,9	19,6	5,1
	Apprenti	1,2	0,9	1,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Population régionale	Employeur	2,5	1,8	2,1
	Indépendant	28,2	29,3	28,9
	Salarié	64,5	32,5	44,7
	Aide familial	2,9	35,3	23,0
	Apprenti	1,9	1,1	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

La répartition des migrants actifs occupés selon la situation dans la profession, tableau n° 28, révèle la primauté du statut de salarié (64,2%). En seconde position, il y a les indépendants (26,7%), et en troisième position les emplois non rémunérés, aide familial et apprenti, (6,4%). Par contre, le poids des employeurs reste très faible puisqu'il ne représente que 2,9%. La même tendance est observée au niveau de l'ensemble des actifs occupés de la région, avec toutefois, une proportion inférieure des salariés (44,7%) au profit des aides familiaux (23,0% contre 5,1% au niveau de la population migrante) et d'indépendants (28,9% contre 26,7%).

Selon le milieu de résidence, c'est toujours le statut des salariés qui prédomine aussi bien en milieu urbain (64,2%) qu'en milieu rural (48,5%). Par contre, les aides familiaux sont plus nombreux en milieu rural (19,6% de l'ensemble des actifs occupés ruraux migrants) qu'en milieu urbain (1,9%).

Graphique n°27 : Structure des actifs occupés migrants selon la situation dans la profession et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

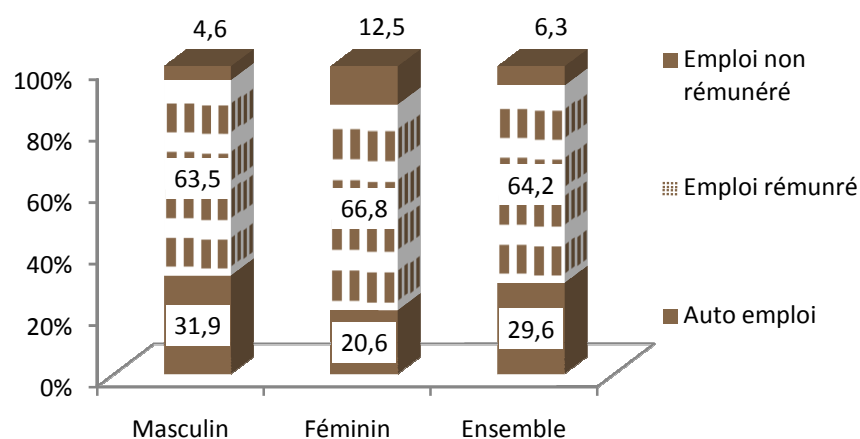
Tableau n°32: Les actifs occupés selon le sexe et la situation dans la profession (%)

	Statut professionnel	Masculin	Féminin	Ensemble
Population migrante	Employeur	3,2	1,5	2,9
	Indépendant	28,7	19,1	26,7
	Salarié	63,5	66,8	64,2
	Aide familial	3,3	11,7	5,1
	Apprenti	1,3	0,8	1,2
	Total	100,0	100,0	100,0
Population régionale	Employeur	2,4	1,0	2,1
	Indépendant	32,2	15,7	28,9
	Salarié	44,1	47,0	44,7
	Aide familial	19,8	35,5	23,0
	Apprenti	1,5	0,9	1,4
	Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

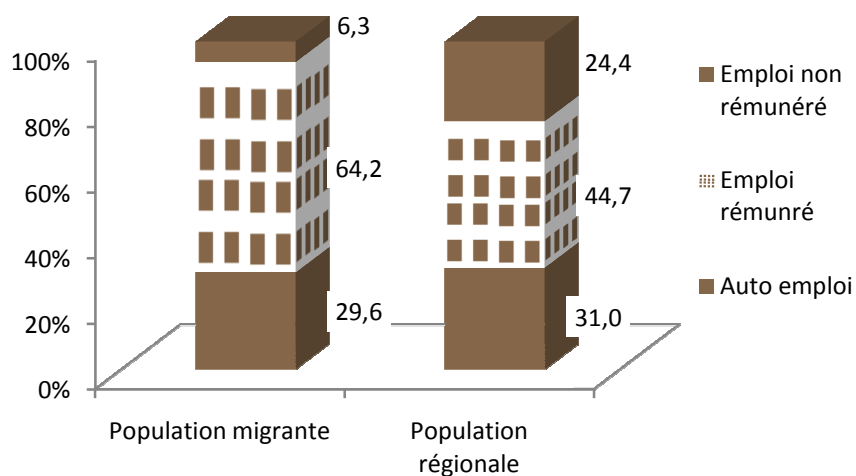
Selon le sexe, la répartition des actifs occupés migrants selon la situation dans la profession varie énormément entre hommes et femmes. Ainsi, le statut des indépendants est plus représenté parmi les hommes (28,7%) que chez les femmes (19,1%), soit près de 10 points d'écart. Par contre, c'est l'inverse qui se produit au niveau du statut d'aide familial, puisque les femmes (11,7%) prédominent de presque 8 points d'écart par rapport aux hommes (3,3). Pour les autres statuts, on note un équilibre relatif entre les sexes, avec des écarts ne dépassant pas 3 points.

Graphique n°28 : Structure des actifs occupés migrants selon le sexe et la situation dans la profession



Source : RGPH 2004

Graphique n°29 : Population active occupée selon la situation dans la profession



Source : RGPH 2004

3. Les caractéristiques du chômage

3.1. Le volume du chômage des migrants

La population active en chômage, au niveau de la population migrante, s'élève à 17 237 personnes dont 15 421 relèvent du milieu urbain (89,5%). Aussi, plus de six chômeurs sur dix sont-ils de sexe masculin (60,6%). Ceci est à l'image de la structure de la population active, qui reste largement dominée par les hommes.

Les chômeurs parmi la population migrante de la région représentent 17,5% de l'ensemble des chômeurs de la région. Cette part est presque la même pour les deux sexes (17,1% pour les hommes et 18,1% pour les femmes).

Tableau n° 33 : Effectifs des chômeurs selon le sexe et le milieu de résidence

		Masculin	%	Féminin	%	Total	%
Population migrante	Urbain	9 334	60,6	6 077	39,4	15 421	100,0
	Rural	1 229	67,7	587	32,3	1 826	100,0
	Ensemble	10 573	61,3	6 664	38,7	17 237	100,0
Population régionale	Urbain	38 568	59,9	25 794	40,1	64 362	100,0
	Rural	23 199	67,8	11 035	32,2	34 234	100,0
	Ensemble	61 767	62,6	36 829	37,4	98 596	100,0

Source : RGPH 2004

3.2. Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence

La comparaison des taux de chômage de la population migrante de la région et l'ensemble de la population régionale, âgées de 15 ans ou plus, montre bien que la population migrante s'insère mieux dans la vie active. En effet, le taux de chômage des migrants (14,5%) est inférieur de 2 points à celui de l'ensemble de la population régionale (16,3%).

Ce constat est plus accentué en milieu urbain, où le taux de chômage des migrants est inférieur de 9,4 points à celui enregistré pour la population régionale, qu'en milieu rural où l'écart entre les deux taux est relativement faible (9,1% contre 9,8%).

En outre, l'analyse des taux de chômage de la population migrante de la région, selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, comparativement aux ruraux, les citadins trouvent beaucoup plus de difficultés à trouver un emploi. Le taux de chômage urbain (15,6%) est largement supérieur à celui rural (9,1%).

Tableau n° 34 : Taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	Masculin	12,3	8,3	11,6
	Féminin	26,8	11,4	23,9
	Total	15,6	9,1	14,5
Population régionale	Masculin	20,4	8,4	13,2
	Féminin	37,9	15,5	26,4
	Total	25,0	9,8	16,3

Source : RGPH 2004

Par sexe, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché de travail, puisque le taux de chômage féminin est toujours supérieur à celui masculin, que ce soit en milieu urbain (26,8% contre 12,3%) ou en milieu rural (11,4% contre 8,3%).

3.3. Taux de chômage selon le diplôme et le milieu de résidence

L'étude des taux de chômage selon les diplômes renseigne sur les difficultés rencontrées par la population diplômée à trouver un emploi.

Au niveau de la population migrante de la région, les diplômés du supérieur (10,4%), les sans diplômes (12,7%) et les diplômés du secondaire (12,5%) sont les moins affectés par le chômage. Leurs taux de chômage sont inférieurs à celui de l'ensemble de la population migrante (14,5%).

Par contre, les diplômés du fondamental (20,5%) et ceux de la formation professionnelle (17,9%) trouvent plus de difficulté à

intégrer le marché du travail. Leurs taux de chômage dépassent, en effet, celui de l'ensemble de la population migrante de la région.

Tableau n° 35 : Taux de chômage selon le diplôme et le milieu de résidence

		Urbain	Rural	Ensemble
Population migrante	Fondamental	21,3	14,5	20,5
	secondaire	12,8	9,1	12,5
	Supérieur	10,2	14,5	10,4
	Formation professionnelle	18,2	13,9	17,9
	Sans diplôme	13,5	7,6	12,1
Population régionale	Fondamental	32,8	15,3	26,2
	secondaire	21,4	14,3	20,6
	Supérieur	18,5	23,1	18,9
	Formation professionnelle	30,0	22,0	29,1
	Sans diplôme	20,4	8,6	12,1

Source : RGPH 2004

Par milieu de résidence, signalons tout d'abord qu'excepté les détenteurs d'un diplôme supérieur, pour lesquels le taux de chômage dans les villes (10,2%) est inférieur à celui enregistré en milieu rural (14,5%), toutes les autres catégories de diplômés connaissent des taux de chômage urbains supérieurs aux taux ruraux.

En plus, parmi la population installée dans les villes de la région, les diplômés du supérieur sont les moins touchés par le chômage (10,2%), suivis par les bacheliers (12,8%) et les sans diplômes (13,2%). Quant aux diplômés du fondamental et de la formation professionnelle, ils restent largement touchés par ce phénomène, soit respectivement 21,3% et 18,2%.

Chez ceux installés en milieu rural, ce sont les diplômés du supérieur et du fondamental qui souffrent le plus du chômage (14,5%) ; alors que les sans diplômes, les diplômés du secondaire et de la formation professionnelle sont les moins touchés puisque leurs taux de chômage sont relativement inférieurs au taux moyen de l'ensemble de la population migrante de la région.

Comparée à la population de la région, il paraît que pour chaque niveau de diplôme, la population migrante trouve plus d'opportunités d'emploi, puisque les taux de chômage de la population migrante sont

toujours inférieurs à ceux enregistrés pour l'ensemble de la population en chômage de la région, et ce pour chaque catégorie de diplôme. Les sans diplômes échappent toutefois à la règle. En effet, les migrants sans aucun diplôme ont un taux de chômage (12,1%) qui est égal à la moyenne régionale pour cette même catégorie.

3.4. Taux de chômage selon les groupes d'âge et le sexe

Les données consignées dans le tableau n°36 montrent bien que le chômage est un phénomène qui affecte beaucoup plus les populations jeunes que celles des âges avancés.

En effet, les taux de chômage affichent leur maximum au niveau des jeunes âgés entre 15 et 19 ans (34,8%). Ils restent aussi élevés pour les classes d'âge suivantes jusqu' à 29 ans. A partir de 30 ans, le taux de chômage amorce une baisse significative pour atteindre son minimum au niveau de la classe d'âge 45-49 ans (4,2%), puis commence à croître sensiblement pour atteindre 7,0% au niveau de la borne supérieure d'âge actif (55-59 ans). La baisse des taux de chômage avec l'avancement dans l'âge s'expliquerait, entre autres, par le fait que les personnes adultes sont contraintes à accepter n'importe quelle opportunité d'emploi du fait de leurs obligations familiales et sociales.

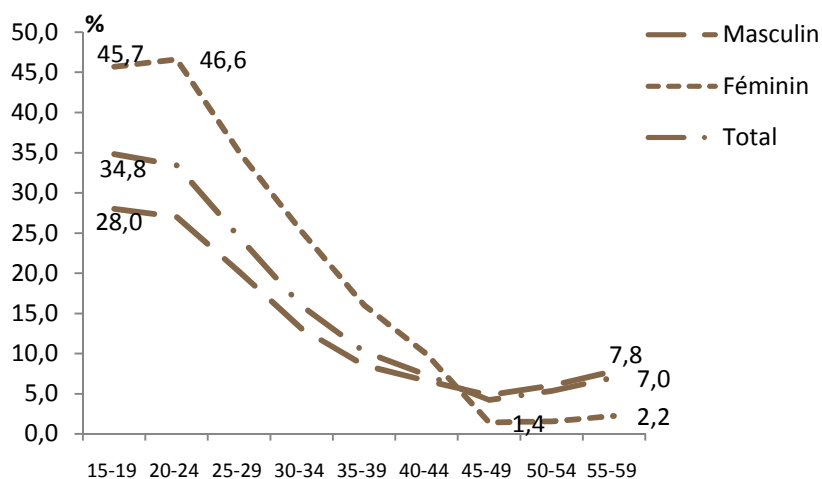
Par sexe, il y a lieu de signaler que jusqu'à l'âge de 44 ans, les femmes trouvent plus de difficultés à trouver un emploi que les hommes, et ce au niveau de chaque groupe d'âge. Mais à partir de 45 ans, les taux de chômage féminins deviennent inférieurs à ceux des hommes, probablement à cause du retour à l'inactivité des femmes aux âges avancés.

Tableau n° 36 : Taux de chômage des migrants selon le sexe, les groupes d'âge et le milieu de résidence

Age	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19 ans	30,5	48,5	37,8	20,4	32,6	24,3	28,0	45,7	34,8
20-24 ans	29,0	51,6	36,5	17,2	23,5	19,3	27,0	46,6	33,4
25-29 ans	21,7	38,3	26,5	12,6	18,1	14,2	20,2	35,1	24,5
30-34 ans	13,8	28,3	17,0	9,0	10,1	9,3	13,1	25,2	15,9
35-39 ans	9,0	18,4	11,0	5,8	4,3	5,4	8,5	16,0	10,2
40-44 ans	6,9	11,4	7,9	5,1	3,1	4,6	6,6	9,9	7,3
45-49 ans	5,0	1,5	4,4	3,8	0,6	3,1	4,8	1,4	4,2
50-54 ans	6,1	1,8	5,5	5,0	0,3	4,0	6,0	1,5	5,3
55-59 ans	8,2	2,5	7,5	5,6	1,5	4,8	7,8	2,2	7,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°30 : Taux de chômage de la population migrante selon le sexe et l'âge



Source : RGPH 2004

Par rapport à la population régionale, les jeunes migrants (moins de 30 ans) trouvent plus de difficultés à trouver un emploi que leurs homologues de la région puisque leurs taux de chômage sont largement supérieurs à ceux de l'ensemble de la population de la région (respectivement 34,8% et 25,6% pour les 15-19 ans, 33,4% et 26,0% pour les 20-24 ans et enfin 24,5% et 22,5% pour les 25-29 ans).

La situation s'inverse entre 30 et 39 ans puisque les taux de chômage des migrants sont inférieurs à ceux enregistrés au niveau de la population régionale.

Chapitre5 : Les conditions d’habitat des ménages dirigés par des migrants

Chapitre 5 : Les conditions d'habitat des ménages dirigés par des migrants

L'étude des conditions d'habitat des ménages permet d'apprécier le degré d'insertion des différentes franges de la population dans la société. Pour les migrants, l'accès au logement est un enjeu important dans la mesure où il permet la stabilité des populations dans les localités d'accueil.

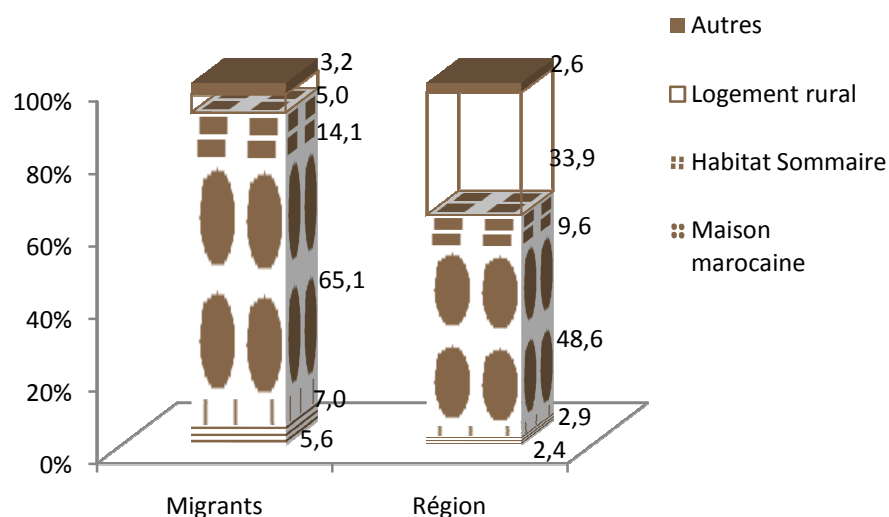
Mais le logement à lui seul n'est pas suffisant. Le niveau de confort de ce dernier, saisi à travers les équipements de base dont il dispose (eau, électricité, etc.) reflète bien les conditions d'habitat dont vivent les ménages.

Ce chapitre s'intéresse à l'étude des conditions d'habitat des ménages dont le chef de ménage est migrant. La situation de cette catégorie de ménages reflète bien le niveau d'accès des migrants à un cadre de vie digne, vu le degré d'intervention dans les décisions qui concernent le ménage. La comparaison avec le niveau régional des indicateurs des conditions d'habitat permettra de situer les ménages migrants, par rapport à l'ensemble des ménages de la région, quant au degré d'accès à un cadre de vie plus ou moins confortable.

1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, tableau 37, montre que près de deux ménages migrants sur trois (65,1%) occupent un logement de type "maison marocaine», contre 48,6% seulement au niveau de l'ensemble des ménages de la région. L'habitat sommaire vient en deuxième position avec 14,1% (9,6% pour l'ensemble des ménages de la région), suivi par les appartements avec 7,0% (2,9% pour la région).

Graphique n°31 : Répartition des ménages selon le type de logement



Source : RGPH 2004

Tableau n°37 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

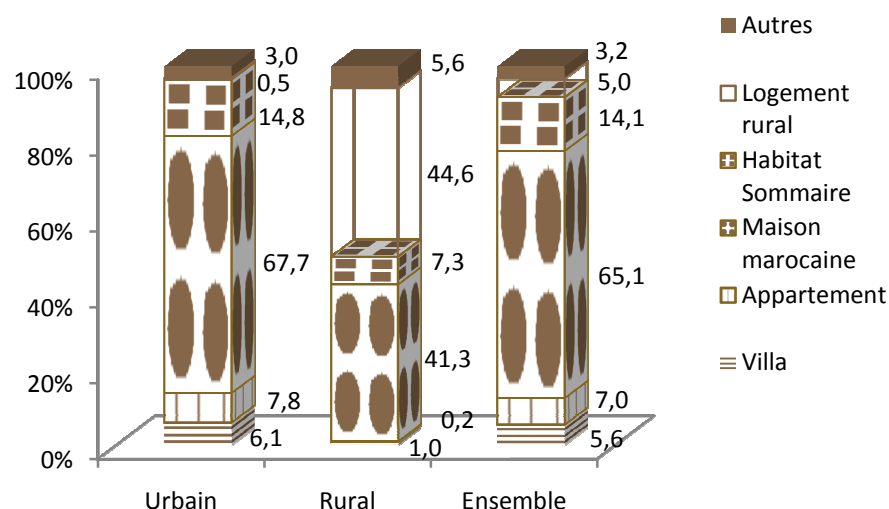
Type de logement	Migrants			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Villa	6,1	1,0	5,6	4,6	0,2	2,4
Appartement	7,8	0,2	7,0	5,7	0,0	2,9
Maison marocaine	67,7	41,3	65,1	71,4	24,8	48,6
Habitat Sommaire	14,8	7,3	14,1	13,4	5,5	9,6
Logement rural	0,5	44,6	5,0	1,8	67,3	33,9
Autres	3,0	5,6	3,2	3,1	2,1	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Selon le milieu de résidence, le logement rural est le type d'habitat le plus sollicité par les migrants installés en milieu rural avec 44,6%. Une part importante aussi occupe des maisons marocaines (41,3%). L'habitat sommaire est occupé par seulement 7,3% des ménages migrants. En fin les ménages occupant des appartements ne représentent que 0,2% et ceux résidant dans des villas 1,0%.

En milieu urbain, 67,7% des ménages migrants logent une "maison marocaine". Loin derrière, l'"habitat sommaire" est occupé par 14,8% des ménages, suivi par les appartements (7,8%) et les villas (6,1%).

Graphique n°32 : Répartition des ménages migrants selon le type de logement et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

2. Statut d'occupation du logement

La comparaison des structures de l'ensemble des ménages de la région et des ménages migrants selon le statut d'occupation, tableau n°38, montre que les migrants accusent un grand retard en matière d'acquisition de logements (60,5% des ménages migrants sont propriétaires de leurs logements contre 75,3% pour l'ensemble des ménages de la région).

La location constitue le moyen d'accès au logement pour une part importante des ménages migrants, soit 22,4% d'entre eux, alors que les ménages locataires de la région ne représentent que 12,1%.

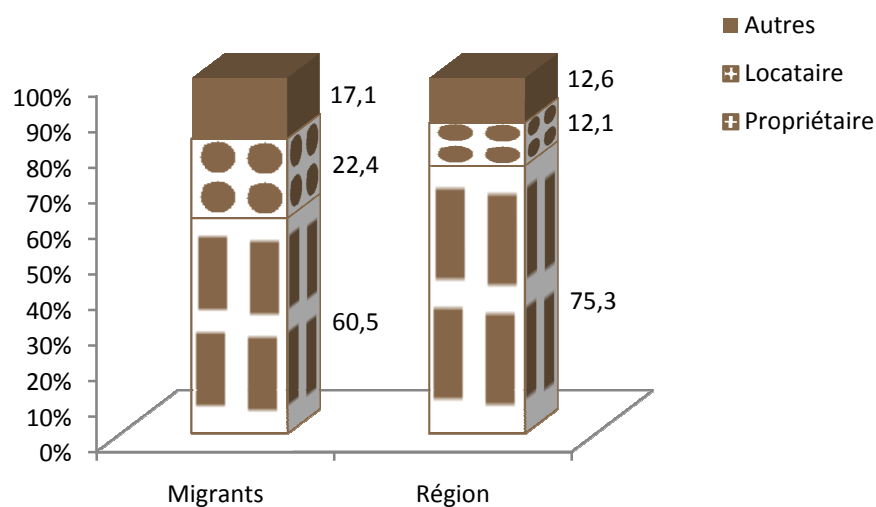
En outre, la part des ménages migrants logés gratuitement ou occupant des logements de fonction est plus importante que celle de l'ensemble des ménages de la région (17,1% et 12,6% respectivement).

Tableau n°38 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et le milieu de résidence (%)

Statut d'occupation	Migrants			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Propriétaire	59,6	68,6	60,5	62,2	89,0	75,3
Locataire	24,6	2,7	22,4	23,2	0,4	12,1
Autres	15,8	28,7	17,1	14,6	10,6	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°33 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation

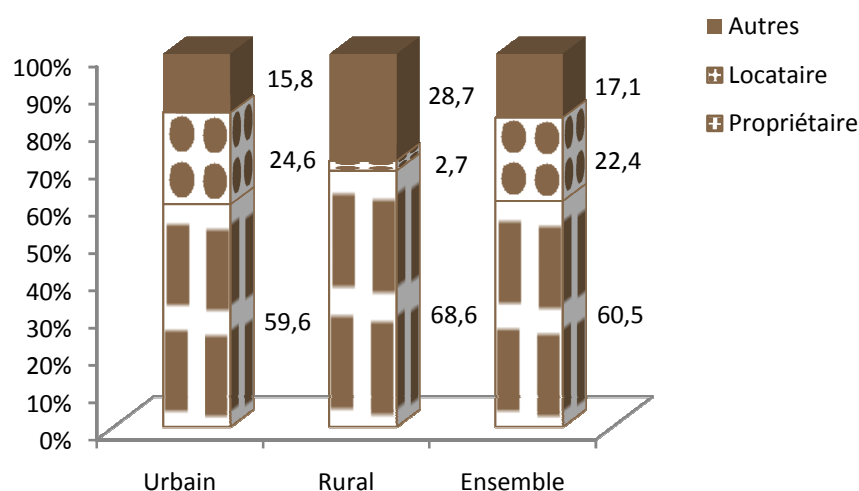


Source : RGPH 2004

En milieu urbain, 59,6% des ménages migrants sont propriétaires ou accédant à la propriété, 24,6% sont locataires et 15,8% sont logés gratuitement.

En milieu rural, la majorité des ménages migrants sont propriétaires de leurs logements (68,6%) et 28,7% sont logés gratuitement. La location de logement est très faiblement représentée dans ce milieu, puisque les ménages locataires ne représentent que 2,7%.

Graphique n°34 : Répartition des ménages migrants selon le statut d'occupation et le milieu de résidence



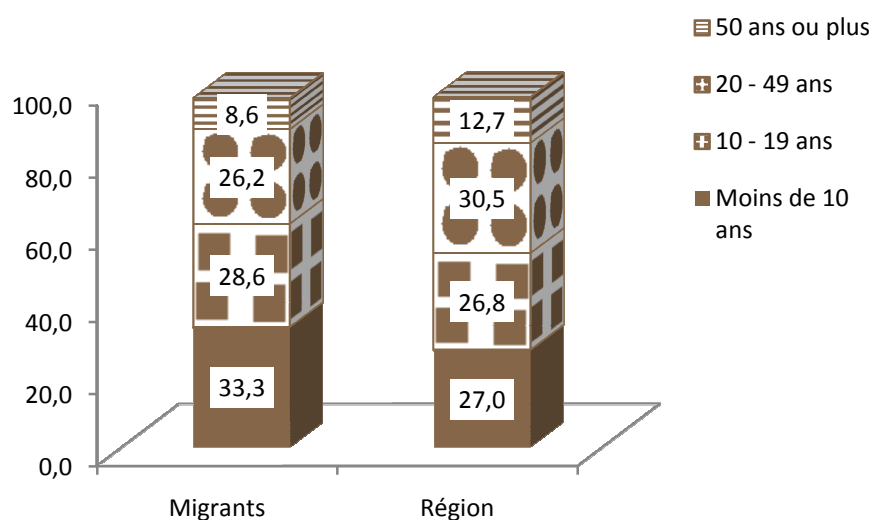
Source : RGPH 2004

3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages migrants selon l'ancienneté du logement, tableau n°39, révèle que 33,3% des ménages occupent un logement construit au cours de la période intercensitaire (1994-2004) contre 27,0% pour l'ensemble des ménages de la région, 28,6% habitent des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans contre 26,8% pour l'ensemble des ménages de la région, 26,2% logent des constructions dont l'âge se situe entre 20 et 50 ans contre 30,5% pour l'ensemble des ménages de la région, et seulement 8,6% des ménages migrants habitent des logements de 50 ans ou plus contre 12,7% pour l'ensemble des ménages de la région.

Par milieu de résidence, on relève une grande similitude dans la répartition des logements occupés par les migrants selon les dates de construction.

Graphique n°35 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement



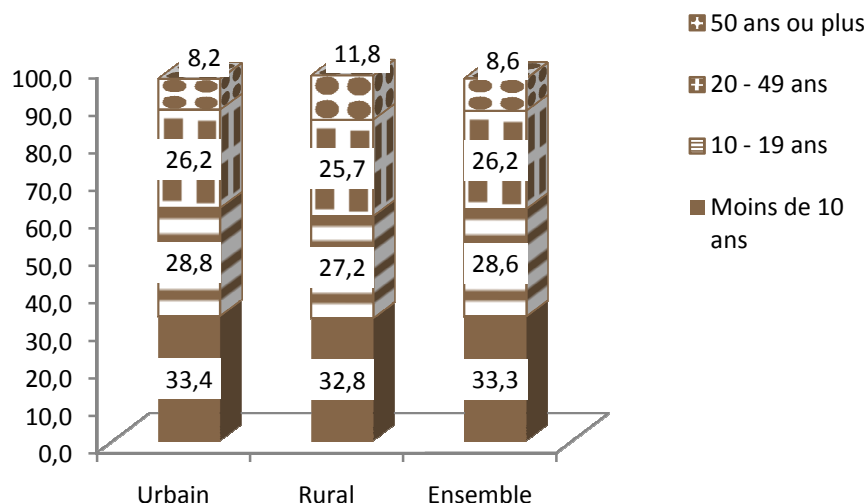
Source : RGPH 2004

Tableau n°39: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement occupé et le milieu de résidence (%)

Ancienneté du logement	Migrants			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	33,4	32,8	33,3	26,4	27,6	27,0
10 - 19 ans	28,8	27,2	28,6	28,7	24,8	26,8
20 - 49 ans	26,2	25,7	26,2	31,6	29,3	30,5
50 ans ou plus	8,2	11,8	8,6	9,7	15,9	12,7
ND	3,3	2,5	3,3	3,5	2,4	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Graphique n°36 : Répartition des ménages migrants selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

4. Equipements du logement

Les équipements de base comprennent l'eau potable, l'électricité, le raccordement à un réseau public d'évacuation des eaux usées, ainsi que la présence de la cuisine et d'autres éléments sanitaires.

Tableau n°40 : Ménages selon les équipements du logement (%)

Equipements	Migrants			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public d'eau potable	78,0	17,1	71,9	77,2	11,2	44,9
Réseau public d'électricité	77,7	56,3	75,5	78,3	57,0	67,8
Réseau public des eaux usées	74,1	11,2	67,8	73,3	1,7	38,2
Cuisine	91,9	82,1	90,9	89,9	82,1	86,1
W.C	95,7	74,5	93,6	95,0	64,3	79,9
Bain moderne/Douche	48,6	13,3	45,0	41,7	3,9	23,2

Source : RGPH 2004

La lecture des résultats issus du tableau n°40 permet de dresser le bilan suivant :

4.1. Approvisionnement en eau potable

Pour l'approvisionnement en eau, un peu moins des trois quarts des ménages migrants (71,9%) disposent de l'eau potable par raccordement à un réseau public d'eau potable.

Selon le milieu de résidence le taux de branchement s'élève à 78,0% en milieu urbain et à 17,1% en milieu rural. Cette proportion est plus importante que celle enregistrée pour l'ensemble des ménages de la région dont le taux de raccordement est de 11,2%.

4.2. Approvisionnement en électricité

Les ménages menés par les migrants sont mieux desservis en électricité que les ménages de la région. 75,5% occupent des logements reliés au réseau public d'électricité (67,8% au niveau de l'ensemble des ménages de la région). Cette proportion s'élève à 77,7% en milieu urbain et à 56,3% en milieu rural (respectivement 78,3% et 57,0% au niveau régional).

4.3. Mode d'évacuation des eaux usées

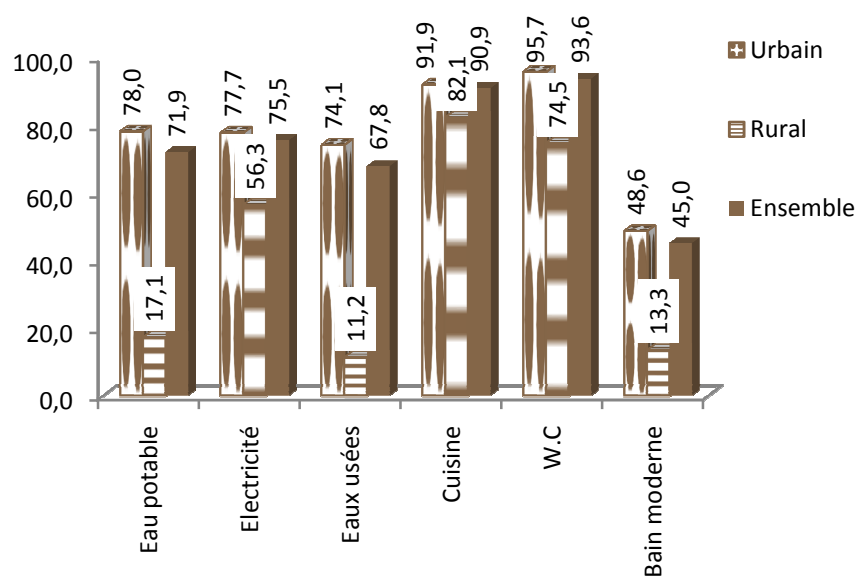
La part des ménages migrants qui habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées s'élève à 67,8%. Cette proportion est largement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble de la région (38,2%).

Selon le milieu de résidence, d'énormes disparités sont observées en ce qui concerne le raccordement des logements occupés par les migrants à un réseau public d'évacuation des eaux usées. En effet, si pour le milieu urbain 74,1% des ménages habitent des logements raccordés au réseau national, la situation en milieu rural reste très critique, dans la mesure où seulement 11,2% des ménages migrants bénéficient de ce service.

4.4. Autres équipements

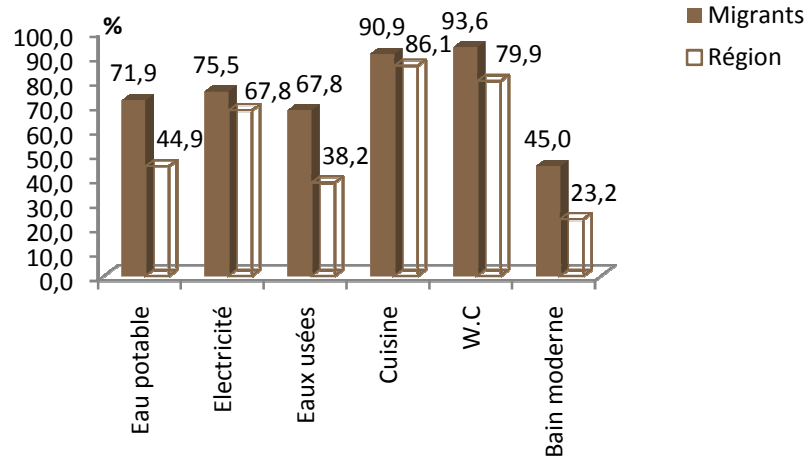
Pour ce qui est des autres équipements du logement, il est à noter que 90,9% des ménages migrants disposent d'une cuisine (91,9% en milieu urbain et 82,1% en milieu rural), 93,6% disposent des toilettes (95,7% en milieu urbain et 74,5% en milieu rural), et seulement 45,0% de ménages disposent d'un bain moderne ou d'une douche (48,6% en milieu urbain et 13,3% en milieu rural). Comparés à l'ensemble des ménages de la région, on note un net avantage des ménages migrants en matière d'équipement des logements et de l'accès aux infrastructures de base puisque tous les indicateurs des ménages migrants dépassent nettement ceux enregistrés pour l'ensemble des ménages de la région.

Graphique n°37 : Ménages migrants selon les équipements du logement et le milieu de résidence



Source : RGPH 2004

Graphique n°38 : Ménages selon les équipements du logement



Conclusion

Les données du RGPH 2004 permettent de différencier entre la population née sur place et n'ayant jamais quitté la région et celle qui résidait ailleurs juste avant de venir s'installer dans cette dernière, laquelle population est considérée comme population migrante.

Cette population migrante vers la région vient de pratiquement toutes les provinces et préfectures du Royaume, avec, toutefois, des proportions variées. Le facteur de proximité joue un rôle important dans le choix de la région comme lieu d'accueil puisque les habitants des provinces limitrophes de la région sont les plus intéressés par l'installation dans cette dernière. En outre, cette population est essentiellement urbaine.

L'attrait de la région pour les migrants est un phénomène relativement nouveau puisque plus de 70 % de la population migrante s'est installée dans la région après 1984 et presque la moitié (45,9 %) a rejoint la région durant la période intercensitaire (1994-2004). On assiste donc à un attrait sans cesse croissant de la région qui interpelle les responsables locaux pour faire face à la demande croissante dans les différents domaines.

La population migrante est composée, à majorité, de personnes d'âge appartenant aux groupes compris entre 20 et 49 ans (56,8%). Cette catégorie représente la population potentiellement active, d'où une grande pression sur le marché du travail régional.

Le ratio de dépendance de la population migrante montre que la charge économique supportée par cette dernière est apparemment allégée du fait de la prépondérance des migrants âgés entre 15 et 59 ans dans cette dernière. Cependant, on ne doit pas perdre de vue que les migrants peuvent faire des transferts pour aider leurs familles restées dans le lieu d'origine.

De point de vue culturel, la population analphabète constitue 48,1% de la population migrante âgée de 10 ans ou plus. Ce taux est similaire à celui enregistré au niveau de la région (un écart de moins d'un point). Les femmes installées en milieu rural sont les plus touchées par l'analphabétisme.

Au niveau de la population migrante alphabétisée, on note un net avantage des migrants dans la connaissance de langues étrangères autres que le Français.

Aussi, la population migrante s'intéresse-elle mieux à la scolarisation de ses enfants, le taux de scolarisation (88,2%) dépasse de loin celui enregistré au niveau régional (72,7%).

Au niveau de la participation à l'activité économique, le taux d'activité de la population migrante dépasse celui de l'ensemble de la population de la région.

Le secteur «administration, éducation, santé, ...» est le secteur le plus créateur d'emplois, puisque deux actifs occupés migrants sur dix y travaillent contre un seulement pour l'ensemble de la région.

La population migrante s'insère relativement mieux dans la vie active puisque le taux de chômage des migrants (14,5%) est inférieur de 2 points à celui de l'ensemble de la population régionale (16,3%).

En matière d'habitat, les migrants accusent un grand retard en matière d'acquisition de logements (60,5% des ménages migrants sont propriétaires de leurs logements contre 75,3% pour l'ensemble des ménages de la région). La location constitue le moyen d'accès au logement pour une part importante des ménages migrants, soit 22,4% de ces ménages. Les ménages de la région qui sont locataires ne représentent que 12,1%.

Les migrants occupent essentiellement des logements de type "maison marocaine», sommaire ou des appartements.

Comparés à l'ensemble des ménages de la région, on note un net avantage des ménages migrants en matière d'équipement des

logements et de l'accès aux infrastructures de base puisque tous les indicateurs des ménages migrants dépassent nettement ceux enregistrés pour l'ensemble des ménages de la région.

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau n°1A : Population migrante selon la province de provenance (%colonnes)

Province de provenance	Milieu de provenance		Ensemble
	Urbain	Rural	
AGADIR IDA OU TANAN	1.7	1.6	1.7
AL HAOUZ	0.1	1.2	0.4
AL HOCEIMA	0.7	0.8	0.7
MEKNES	6.9	5.3	6.3
AOUSSERD	0.0	0.0	0.0
ASSA ZAG	0.1	0.1	0.1
AZILAL	0.4	0.9	0.5
BENI MELLAL	1.8	1.1	1.6
BENSLIMANE	0.7	0.7	0.7
BERKANE	0.9	0.3	0.7
BOUJDOUR	0.0	0.0	0.0
BOULEMANE	0.3	1.3	0.5
CASABLANCA	8.0	0.0	5.9
CHEFCHAOUEN	0.8	4.4	1.6
CHICHAOUA	0.6	0.9	0.7
CHTOUKA AIT BAHA	0.4	0.0	0.3
EL HAJEB	0.5	0.3	0.5
EL JADIDA	2.1	4.4	2.5
EL KELAA DES SRAGHNA	1.9	3.6	2.2
ERRACHIDIA	1.7	2.3	1.8
ESSAOUIRA	1.1	2.8	1.4
ES SEMARA	0.2	0.1	0.2
FAHS ANIRA	0.0	0.1	0.0
FES	3.7	1.6	3.1
FIGUIG	0.3	0.3	0.3
GUELMIM	0.4	0.3	0.4
IFRANE	0.7	0.3	0.6
INEZGANE AIT MELLOUL	0.2	0.1	0.1
JERADA	0.2	0.2	0.2
KHEMISSSET	4.5	8.0	5.2
KHENIERA	1.1	1.2	1.1
KHOURIBGA	1.2	0.6	1.0
LAAYOUNE	1.1	0.5	0.9
LARACHE	3.6	3.3	3.5
MARRAKECH	2.6	1.3	2.2
MEDIOUNA	0.1	0.0	0.0
MOHAMMEDIA	0.8	0.2	0.6
NADOR	1.2	1.3	1.2
NOUACEUR	0.0	0.3	0.1
OUED ED-DAHAB	0.5	0.1	0.4
OUARZAZATE	0.8	1.0	0.8
QUEZZANE	6.3	12.5	7.6
OUIDA ANGAD	1.5	0.3	1.2
RABAT	8.1	0.0	6.0
SAFI	1.7	2.3	1.8
SALE	10.9	5.3	9.4
SEFROU	1.0	0.8	0.9
SETTAT	2.5	6.6	3.4
SKHIRATE-TEMARA	0.9	1.8	1.1
TANGER ASSILAH	1.7	0.9	1.4
TAN TAN	0.3	0.1	0.2
TAOUNATE	2.2	4.9	2.8
TAOURIRT	0.2	0.1	0.1
TAROUDANNT	1.9	4.7	2.5
TATA	0.4	0.8	0.5
TAZA	3.1	3.0	3.0
TETOUAN	1.4	0.6	1.1
TIZNIT	1.0	1.3	1.0
ZAGORA	0.7	1.2	0.8
MOULAY YACOUB	0.1	0.1	0.1
TOTAL	100.0	100.0	100.0

Source : RGPH 2004

Tableau n°2A : Population migrante selon la province de provenance (%lignes)

Province de provenance	Milieu de provenance		Ensemble
	Urbain	Rural	
AGADIR IDA OU TANAN	78.1	21.9	100.0
AL HAOUZ	20.8	79.2	100.0
AL HOCEIMA	73.7	26.3	100.0
MEKNES	81.0	19.0	100.0
AOUSSERD	0.0	100.0	100.0
ASSA ZAG	77.8	22.2	100.0
AZILAL	60.5	39.5	100.0
BENI MELLAL	84.3	15.7	100.0
BENSLIMANE	77.4	22.6	100.0
BERKANE	90.3	9.7	100.0
BOUJDOUR	79.5	20.5	100.0
BOULEMANE	44.9	55.1	100.0
CASABLANCA	100.0	0.0	100.0
CHEFCHAOUEN	38.3	61.7	100.0
CHICHAOUA	67.9	32.1	100.0
CHTOUKA AIT BAHA	100.0	0.0	100.0
EL HAJEB	86.2	13.8	100.0
EL JADIDA	60.6	39.4	100.0
EL KELAA DES SRAGHNA	63.3	36.7	100.0
ERRACHIDIA	70.7	29.3	100.0
ESSAQUIRA	55.8	44.2	100.0
ES SEMARA	90.9	9.1	100.0
FAHS ANIRA	0.0	100.0	100.0
FES	88.1	11.9	100.0
FIGUIG	76.3	23.7	100.0
GUELMIM	84.0	16.0	100.0
JERANE	89.8	10.2	100.0
JNEZGANE AIT MELLOUL	82.0	18.0	100.0
JERADA	82.1	17.9	100.0
KHEMISSSET	64.6	35.4	100.0
KHENIFRA	75.9	24.1	100.0
KHOURIBGA	87.7	12.3	100.0
LAAYOUNE	88.5	11.5	100.0
LARACHE	78.3	21.7	100.0
MARRAKECH	86.7	13.3	100.0
MEDIOUNA	82.6	17.4	100.0
MOHAMMEDIA	92.0	8.0	100.0
NADOR	75.1	24.9	100.0
NOUACEUR	33.0	67.0	100.0
Oued ED-DAHAB	94.2	5.8	100.0
OUARZAZATE	73.2	26.8	100.0
QUEZZANE	62.1	37.9	100.0
OUIDA ANGAD	93.1	6.9	100.0
RABAT	100.0	0.0	100.0
SAFI	70.7	29.3	100.0
SALE	86.9	13.1	100.0
SEFROU	80.9	19.1	100.0
SETTAT	55.3	44.7	100.0
SKHIRATE-TEMARA	62.4	37.6	100.0
TANGER ASSILAH	86.4	13.6	100.0
TAN TAN	91.5	8.5	100.0
TAOUNATE	59.5	40.5	100.0
TAOURIRT	90.8	9.2	100.0
TAROUDANNT	56.8	43.2	100.0
TATA	61.6	38.4	100.0
TAZA	76.9	23.1	100.0
TETOUAN	88.4	11.6	100.0
TIZNIT	71.2	28.8	100.0
ZAGORA	65.7	34.3	100.0
MOULAY YACOUB	60.4	39.6	100.0

Source : RGPH 2004

Tableau n°3A: Population migrante selon la région de provenance et la durée de résidence dans la région (en %)

Région de provenance	Durée de résidence (en années)						N.D	Total
	0-9	10-19	20-29	30-39	40-49	50 ou +		
Oued Ed-Dahab-Lagouira	71,3	26,0	2,4	0,2	0,0	0,0	0,2	100,0
Laayoune-Boujdour-Sakia El Hamra	66,8	21,5	8,6	0,9	0,5	0,6	1,2	100,0
Guelmim-Es-Semara	61,5	19,1	9,3	4,3	3,3	2,0	0,5	100,0
Sous-Massa-Draâ	44,2	21,9	14,2	8,4	5,8	5,1	0,6	100,0
Gharb-Chrarda-Beni Hssen	42,6	26,4	14,6	8,6	4,4	2,7	0,6	100,0
Chaouia-Ouardigha	39,9	25,9	16,7	7,9	4,9	4,1	0,6	100,0
Marrakech-Tensift El Haouz	39,1	22,9	15,6	8,1	6,7	7,0	0,5	100,0
Oriental	45,9	23,9	15,5	6,8	3,9	3,1	0,9	100,0
Grand Casablanca	47,1	27,7	13,2	7,1	2,9	1,3	0,6	100,0
Rabat-Salé-Zémour-Zaer	60,1	18,7	10,3	6,1	2,7	1,3	0,9	100,0
Doukala-Abda	36,0	23,8	14,5	9,5	7,9	7,9	0,5	100,0
Tadla-Azilal	43,9	23,3	15,2	8,5	4,0	3,8	1,3	100,0
Meknes-Tafilalt	45,7	23,9	15,1	8,6	4,2	1,8	0,7	100,0
Fes-Boulemane	45,4	22,6	14,5	8,5	5,7	2,5	0,8	100,0
Taza-Al houceima-Taounate	47,0	25,9	14,0	6,9	3,9	1,7	0,6	100,0
Tanger-Tetouan	50,4	22,1	12,4	7,0	4,7	2,3	1,0	100,0
Etranger	53,5	25,7	12,3	3,8	2,0	1,4	1,3	100,0
Total	45,9	24,5	13,9	7,9	4,3	2,8	0,7	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°4A : Taux d'analphabétisme régional selon le sexe et l'âge (en %)

Tranches d'âge	Masculin	Féminin	Total
10-14 ans	15,7	25,2	20,4
15-24 ans	27,9	50,9	39,4
25-34 ans	32,5	60,7	46,7
35-49 ans	42,3	71,7	57,1
50 ans ou plus	59,7	89,3	74,7
Total	35,2	60,1	47,7

Source : RGPH 2004

Tableau n°5A : Population régionale alphabétisée selon le sexe, les langues lues et écrites et le milieu de résidence et par (en %)

Milieu	sexe	Langues lues et écrites			Total
		Arabe seul	Arabe et Français	Autres	
Urbain	Masculin	24,2	56,7	19,1	100,0
	Féminin	22,7	57,4	19,9	100,0
	Total	23,5	57,0	19,5	100,0
Rural	Masculin	45,9	47,8	6,3	100,0
	Féminin	43,5	51,9	4,6	100,0
	Total	45,2	49,0	5,8	100,0
Ensemble	Masculin	34,1	52,6	13,3	100,0
	Féminin	29,4	55,6	15,0	100,0
	Total	32,3	53,8	13,9	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°6A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le niveau scolaire, le sexe et le milieu de résidence (en %)

Niveau scolaire	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	18,7	40,6	29,9	47,1	75,9	61,3	34,7	59,9	47,4
Pré-scolaire	3,6	0,5	2,0	6,5	0,2	3,4	5,3	0,3	2,8
Primaire	33,2	24,7	28,8	29,5	18,2	23,9	31,1	21,1	26,1
Collégial	20,5	16,6	18,5	11,5	4,3	7,9	15,4	9,9	12,6
Secondaire	15,7	11,5	13,5	3,9	1,1	2,5	9,0	5,8	7,4
Supérieur	8,4	6,2	7,3	1,5	0,3	0,9	4,5	3,0	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n°7A : Population régionale âgée de 10 ans et plus selon le diplôme, le sexe et le milieu de résidence (en %)

Diplôme	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Fondamental	39,7	30,8	35,1	21,0	9,1	15,1	29,1	18,9	24,0
Secondaire	6,6	4,8	5,7	1,3	0,3	0,8	3,6	2,3	3,0
Supérieur	4,6	3,2	3,9	0,6	0,2	0,4	2,3	1,6	1,9
Formation prof	2,3	1,7	2,0	0,3	0,1	0,2	1,2	0,8	1,0
Sans diplôme	46,8	59,4	53,3	76,7	90,4	83,5	63,7	76,3	70,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n° 8A : Taux d'activité régional selon le sexe, les groupes quinquennaux d'âge et le milieu de résidence (en %)

Age quinquennal	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total	Mas	Fém	Total
15-19	39,6	23,5	31,4	72,2	37,7	55,3	60,0	32,2	46,1
20-24	75,1	35,6	54,5	91,0	28,8	60,2	84,9	31,6	57,9
25-29	94,0	36,5	63,4	97,1	23,2	61,7	95,8	29,3	62,4
30-34	97,1	31,5	62,6	98,1	18,7	59,4	97,7	25,1	60,9
35-39	97,7	28,8	61,2	98,1	16,3	57,3	97,9	22,9	59,3
40-44	97,0	28,0	62,0	97,9	14,5	55,4	97,4	21,4	58,8
45-49	91,0	25,1	59,3	97,0	13,5	56,6	93,8	19,6	58,0
50-54	88,2	18,6	55,2	96,2	12,5	54,9	92,1	15,5	55,0
55-59	80,0	12,4	46,2	93,6	11,7	52,8	87,0	12,1	49,6
60 ou plus	28,3	3,2	14,9	60,7	6,4	32,7	46,0	4,9	24,4
Total	54,1	18,8	36,1	58,4	15,5	37,3	56,6	16,9	36,8

Source : RGPH 2004

Tableau n°9A : Population active occupée régionale selon les branches d'activité, le sexe et le milieu de résidence (en %)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Agriculture, forêt et pêche	8,7	8,2	8,6	75,1	84,1	76,8	50,4	52,8	50,9
Mines	0,2	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2	0,3	0,0	0,2
Industrie	15,3	20,2	16,4	3,7	5,6	4,1	8,0	11,6	8,8
Eau, électricité et énergie	0,9	0,3	0,7	0,1	0,0	0,1	0,4	0,1	0,3
B.T.P	12,6	0,7	9,9	5,9	0,4	4,8	8,4	0,5	6,8
Commerce	24,0	9,2	20,8	7,2	1,6	6,1	13,5	4,7	11,7
Transport et communication	6,6	1,6	5,5	2,3	0,2	1,9	3,9	0,8	3,3
Services	13,4	29,0	16,9	3,6	6,5	4,1	7,3	15,7	9,0
Administration, éducation, santé,...	18,3	30,9	21,1	1,9	1,7	1,8	8,0	13,7	9,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n° 10A : Population active occupée régionale selon la profession principale, le sexe et le milieu de résidence (en %)

Profession	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
Résponsables, cadres supérieurs et membres des professions libérales	5,4	5,1	5,3	0,2	0,1	0,2	2,1	2,2	2,1
Cadres moyens et employés	20,5	35,7	23,8	2,6	1,9	2,5	9,2	15,7	10,6
Commerçants et intermédiaires financiers	16,5	6,2	14,2	5,1	1,3	4,4	9,3	3,4	8,1
Exploitants agricoles, de pêche et forêts	2,1	0,3	1,7	22,5	5,6	19,3	15,0	3,4	12,6
Artisans et ouvriers artisanaux	30,1	23,0	28,5	9,9	6,3	9,2	17,4	13,2	16,5
Ouvriers et manoeuvres agricoles	4,4	3,7	4,3	50,7	76,4	55,7	33,6	46,5	36,2
Conducteurs de machines	5,6	0,5	4,5	2,4	0,3	2,0	3,6	0,4	2,9
Manouvres non agricoles et petits métiers	15,3	25,5	17,6	6,6	8,0	6,8	9,8	15,2	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004

Tableau n° 11A : Taux de chômage régional selon l'âge, le milieu de résidence et le sexe (en %)

	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
15-19 ans	38,7	16,1	60,0	22,2	46,9	18,1	21,7	33,0	25,6
20-24 ans	39,5	12,3	58,6	20,3	46,0	14,2	21,5	37,9	26,0
25-29 ans	31,8	9,4	49,0	18,7	37,0	11,1	18,3	36,0	22,5
30-34 ans	22,3	7,6	39,6	13,8	26,9	8,5	14,3	29,9	17,5
35-39 ans	15,5	6,4	28,6	10,8	18,8	7,0	10,9	22,7	13,3
40-44 ans	11,0	5,7	17,5	7,1	12,5	5,9	8,4	14,1	9,5
45-49 ans	6,0	3,4	2,3	0,8	5,3	3,1	4,8	1,8	4,3
50-54 ans	7,0	2,9	1,8	0,8	6,2	2,7	4,9	1,4	4,5
55-59 ans	8,8	3,1	2,3	1,5	8,0	2,9	5,7	1,9	5,2

Source : RGPH 2004



المندوبية السامية للتخطيط

HAUT - COMMISSARIAT AU PLAN

DIRECTION REGIONALE
Gharb - Chrarda - Béni Hssen

Tél : +212 (0)5 37 32 91 10

Fax : +212 (0)5 37 32 91 18

+212 (0)5 37 35 58 20

E-mail : kenitra_hcp@yahoo.fr